

Novembre 1941  
MONTREAL

# Relations

L'« INSTRUCTION OBLIGATOIRE »  
DANS LE PASSÉ

Louis-C. de LÉRY

LES JUMELLES DIONNE

Émile GERVAIS

COMMISSION SCOLAIRE  
ET JARDIN BOTANIQUE

Jacques COUSINEAU

UNE ANNÉE SOUS LES BOMBES

AdélarD DUGRÉ

# S O M M A I R E

NOVEMBRE 1941

Éditoriaux . . . . . 281

LE PÈRE LÉONIDAS HUDON — ORGANISATION PROFESSIONNELLE — "A REVOLUTION IN EDUCATION"

## Articles

L'« INSTRUCTION OBLIGATOIRE »  
DANS LE PASSÉ . . . Louis-C. de LÉRY 283

LES PÊCHEURS ET  
LA COOPÉRATION . . . A.-J. BOUDREAU 286

UN PÈRE DÉFEND  
SES ENFANTS . . . . . Émile GERVAIS 288

COMMISSION SCOLAIRE ET  
JARDIN BOTANIQUE . Jacques COUSINEAU 292

Commentaires . . . . . 294

Histoire de l'Église du Canada — Peuple mal logé  
L'incident King en Angleterre — L'appel des morts.

## Chroniques

UNE ANNÉE  
SOUS LES BOMBES . . . AdélarD DUGRÉ 296

LES FOUILLES  
AU FORT SAINTE-MARIE . J. F. McCAFFREY 299

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES . J.-A. BRUNET 301

CINÉMA . . . . . Jean VALLERAND 302

HORIZON INTERNATIONAL . . . . . 303

Correspondance . . . . . 305

Livres récents . . . . . 306

*Catholiques d'aujourd'hui* . . Jacques COUSINEAU

*Quand Dieu invite* . . . . . Jean LARAMÉE

*Les réformes de*

*l'Enseignement primaire* . . Jacques COUSINEAU

*Au service de l'Agriculture* . . . . . Léon LEBEL

*Union Policies and*

*Industrial Management* . . . . . Émile BOUVIER

*The Quints have a Family* . . . . . Émile GERVAIS

*Histoire de la Province*

*de Québec (T. VI)* . . . . . Gérard HÉBERT

## NOS COLLABORATEURS

Le P. Louis-C. de LÉRY, S.J., était tout préparé par ses études antérieures à nous livrer sur la question toujours débattue de l'instruction obligatoire cette rétrospective intéressante qu'un récent discours imposait de faire.— M. Alexandre-J. BOUDREAU, comme secrétaire du Service social-économique de l'École supérieure des Pêcheries à Sainte-Anne de la Pocatière, fut l'animateur du mouvement coopératif en Gaspésie.— Ses divers stages d'enseignement au collège de Sudbury ont permis au P. Émile GERVAIS, S.J., de prendre un contact fréquent avec l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario et d'observer de près la vie mouvementée de la famille Dionne.— Le P. Jacques COUSINEAU, S.J., a trouvé dans l'incident qui opposa la Commission des Écoles catholiques de Montréal et le Jardin Botanique un signe de l'incoordination de notre enseignement qu'il a déjà décrite.— La guerre a forcé le P. AdélarD DUGRÉ, S.J., autrefois directeur de l'École Sociale Populaire et maintenant assistant du T. R. P. Général de la Compagnie de Jésus à Rome, à se réfugier dans les environs de Londres d'où il dirige les diverses provinces jésuites du Commonwealth qui forment l'Assistance d'Angleterre.— Le P. J. F. McCAFFREY, S.J., attaché pendant l'été au sanctuaire des Martyrs à Midland, Ont., a pu suivre le progrès des fouilles au vieux fort Sainte-Marie.— M. J.-A. BRUNET, bachelier en bibliothéconomie, est directeur des bibliothèques de la Commission des Écoles catholiques de Montréal.— M. Jean VALLERAND, maintenant chroniqueur musical au *Canada*, nous continue sa précieuse collaboration.

## RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur: Jean-d'Auteuil RICHARD

Rédacteurs: Emile BOUVIER, Jacques COUSINEAU  
Alexandre DUGRÉ, Joseph-H. LEDIT.

Administrateur: Albert BELLEMARE

PRIX DE L'ABONNEMENT : . . . . . \$2.00 par année

A l'étranger: \$2.50. Pour les étudiants: \$1.50

L'abonnement commence en  
janvier, avril, juillet et octobre

Publiée par

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale,  
sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel est - Tél.: FR. 1189  
MONTRÉAL CANADA

# Relations

1ère année, No 11

Ecole Sociale Populaire, Montréal

Novembre 1941

## É D I T O R I A U X

### *Le Père Léonidas Hudon*

**L**E 19 OCTOBRE, un religieux à la tête blanche, au regard simple comme celui d'un enfant, allait pieusement à sa récompense éternelle. Le silence avait entouré ses dernières années de travail comme d'ailleurs un peu toute sa carrière, mais l'École Sociale Populaire, qui est son enfant, doit au grand apôtre que fut le père Léonidas Hudon, S.J., un hommage et un souvenir particulier.

Lors du vingt-cinquième anniversaire de l'É.S.P., M. Arthur Saint-Pierre, premier secrétaire de l'œuvre et collaborateur intime du Père, lui rendait ce témoignage autorisé autant que désintéressé: « L'E. S. P. a été l'œuvre longuement méditée, prudemment mûrie, soigneusement préparée d'un homme, un religieux qui, du fond de sa cellule ou de son bureau, promenait son regard singulièrement clairvoyant sur la vie économique et sociale de son pays ». Cette création nous paraîtra en effet toute simple et facile, à nous qui vivons dans une société où les œuvres sociales ne se comptent plus. Pour mesurer la taille de ce travailleur, il faut se rappeler qu'il fut un pionnier, l'âme d'une équipe de pionniers. C'est quand « l'état d'inconscience était quasi absolue à l'égard du problème social » dans notre province que le père Hudon fut le créateur de l'É.S.P., « dont le rôle dans l'éveil de la conscience sociale chez nous ne saurait être exagéré. Et il a réussi par un prodige de modestie . . . à passer à peu près inaperçu et à rester ignoré de presque tout le monde. »

Pas aux yeux de Dieu assurément qui l'aura accueilli comme un bon et fidèle serviteur, ni aux regards de ses anciens collaborateurs et de ses successeurs pour qui le souvenir du père Hudon demeurera chargé d'inspiration apostolique.

### *Organisation professionnelle*

**L**A DÉMOBILISATION des armées et de l'industrie va soumettre à une épreuve formidable notre structure sociale ébranlée par dix

ans de crise suivis d'une guerre. D'aucuns entrevoient une catastrophe: effondrement des vieux cadres et reconstruction faite à l'aventure sur les bases de quelque totalitarisme de gauche ou de droite.

Le meilleur espoir de sauver ce qui, de notre société, mérite de vivre est l'organisation professionnelle: syndicalisme agricole, ouvrier, patronal, comités paritaires industriels, groupements corporatifs. Elle est l'armature qui conserve du vieil édifice les pièces encore solides et utilisables, et s'adapte aux exigences nouvelles de la vie économique et sociale. A favoriser son essor devrait s'appliquer d'une façon spéciale notre préparation de l'après-guerre. D'aucuns semblent incapables de le comprendre. La *Gazette* du 5 novembre nous en fournit un exemple. Je résume la proposition et l'argumentation d'un de ses rédacteurs, M. Abel Vineberg: les deux lois québécoises des Conventions collectives et des Salaires raisonnables, adoptées au creux de la crise, visaient à relever les salaires ouvriers. Or la politique de guerre d'Ottawa veut au contraire stabiliser les salaires afin de prévenir l'inflation. La législation québécoise s'avère donc inutile, sinon préjudiciable à l'effort de guerre du pays. La conclusion s'impose: écarter — temporairement — cette législation et se confier à Ottawa.

La suggestion, lancée sans doute comme ballon d'essai, constitue à notre avis, une tentative à peine déguisée de sabotage de notre législation sociale. La simplification de M. Vineberg est aussi intéressée que fautive. La loi des Conventions collectives en particulier, pièce juridique remarquable, déborde largement la réglementation des salaires et renferme des éléments nombreux d'organisation professionnelle destinée à discipliner la vie industrielle de la province et à l'ordonner dans le sens du bien commun. Voilà ce qu'en certains milieux on ne lui pardonne pas. L'occasion semble bonne pendant la guerre de la torpiller.

C'est encore une tentative de restreindre toujours un peu plus l'autonomie provinciale au profit du gouvernement central. Sans doute la mise au

rancart de la législation québécoise n'est-elle suggérée que comme mesure *temporaire*. Nous sommes payés au Québec pour savoir que les pouvoirs et l'influence qui passent à Ottawa perdent infailliblement le chemin du retour.

Que notre législation sociale doive s'adapter aux exigences essentielles de l'effort de guerre du pays, d'accord. Le gouvernement et le syndicalisme ouvrier de cette province ont prouvé suffisamment depuis le commencement de la guerre qu'ils étaient d'accommodement facile. Qu'on s'entende avec eux. Mais supprimer — ou faire supprimer — tout de go cette législation, c'est autre chose. Ce serait porter un coup dangereux à l'organisation professionnelle qui s'ébauche et qui demain sera la meilleure sauvegarde contre l'anarchie.

S'obstinera-t-on à ne pas comprendre la leçon d'Arvida où il est apparu clairement que si les relations industrielles entre patrons et ouvriers eussent été convenablement organisées, cette désastreuse grève n'aurait pas eu lieu.

### *A revolution in education*

«UNE véritable révolution paraît s'amorcer en Ontario, dans le domaine de l'éducation — révolution qui gagnera sans doute les autres provinces et influencera profondément la génération présente et celles qui suivront.» Ainsi débute un article au titre suggestif — "A Revolution in Education" — que nous apporte la dernière livraison de l'hebdomadaire torontois, le *Saturday Night*.

De quoi s'agit-il ? De méthodes nouvelles d'enseignement ? De laboratoires ? De culture physique ? De manuels et de bibliothèques ? De préparation des professeurs ? L'auteur, M. F. D. L. Smith, décrit un phénomène qui dépasse les techniques pédagogiques et atteint au cœur même de la mission de l'école dans la nation : « Il n'y a pas eu de place dans les écoles publiques de l'Ontario pour l'enseignement de la religion . . . Cet article raconte l'effort tenté actuellement pour enlever cette tache (*this blot*) ; nos enfants pourront alors s'instruire davantage des principes sur lesquels repose notre civilisation et plus tard travailler à la rendre meilleure ».

Révolution en effet. Une des idées les plus courtisées de la Civilisation moderne : la neutralité scolaire vient d'être reconnue comme un faux dieu.

Depuis quelques années, les meilleurs esprits parmi nos compatriotes protestants s'alarment des résultats néfastes de l'école neutre : triomphe de l'égoïsme chez l'individu, déchéance de la famille, vigueur morale de la nation compromise. « En quelques années, par une éducation systématique, les Nazis ont formé une génération de jeunes païens en vue de réaliser leurs rêves de violence. » L'école neutre de nos pays démocratiques, avec plus de

lenteur, mais non moins d'efficacité, est en voie de paganiser la plus grande partie de notre jeunesse canadienne, de la nation. L'anomalie est grande d'assumer le rôle de défenseurs de la civilisation chrétienne en Europe et d'en être chez nous les fossoyeurs.

Un nombre croissant de personnalités et de sociétés protestantes de l'Ontario, ramenées brutalement à la réalité par le spectacle du monde livré à la violence, s'essaient loyalement à mettre d'accord leurs actes et leurs paroles. Leur premier geste est de tenter de ramener à l'école l'enseignement de la religion, qui est "absolutely fundamental to the preservation of civilization".

La chose sera-t-elle aussi facile que se l'imagine M. Smith ? Sans doute la collaboration du département de l'Éducation, acquise, paraît-il, au mouvement, aplanira les difficultés d'ordre administratif, mais il reste le problème doctrinal, créé par la multiplicité des sectes protestantes. L'auteur estime qu'avec de la bonne volonté les ministres des diverses religions pourraient en venir à des ententes pratiques en vue d'assurer à la jeunesse un minimum d'enseignement chrétien. Cela se ferait déjà avec succès dans certaines écoles de l'Ontario.

Quoi que les catholiques doivent penser de ces compromis, témoignage de la faiblesse doctrinale du protestantisme, ils se réjouiront sans réserve du mouvement qui se dessine dans la province voisine et en suivront avec sympathie les progrès. Cette rentrée à l'école de la religion et de la Bible ne peut que raffermir la santé morale du pays.

Il faut souhaiter ardemment que la « révolution » ontarienne s'étende, selon la prédiction de l'auteur, à toutes les provinces du Canada. Seul le vieux Québec ne pourra suivre l'exemple de l'Ontario, et pour cause . . . Depuis le jour, il y a trois cents ans, où madame de la Peltrie à Québec et Marguerite Bourgeoys à Montréal ont ouvert les premières écoles du Canada français jusqu'à l'année de grâce 1941, l'enseignement de la religion a toujours tenu, dans son système d'enseignement, la place d'honneur qui lui revient. Pour s'être entêté à ne pas suivre aveuglément les « conquêtes » de l'esprit moderne, Québec se trouve une fois de plus à battre la marche des réformes qui s'annoncent ; lui, le retardataire nivété (si on le lui a dit !), il devient, par un juste retour des choses, chef de file et modèle . . .

Plus heureux que l'Ontario, notre enseignement officiel n'a pas à se réadapter péniblement à une matière oubliée. Notre problème, dans le Québec, en est un de méthode et d'esprit surtout. Mettre toutes les ressources de la pédagogie au service de l'enseignement religieux, pour le renouveler, le rendre plus suggestif et plus mordant. Faire comprendre que le christianisme n'est pas qu'un code de défenses, mais surtout doctrine de vie.

# L'« INSTRUCTION OBLIGATOIRE » DANS LE PASSÉ

Louis-C. de LÉRY, S.J.

« **N**ON SEULEMENT il nous faut l'instruction obligatoire, il nous faut l'instruction gratuite. Et si je ne craignais pas d'aller trop loin, j'ajouterais que notre système d'éducation devrait être le même dans toutes les provinces et sous une direction unique et commune », écrivait M. Paul-Gédéon Martineau dans la *Patrie* en 1882. Ce « système d'éducation, le même dans toutes les provinces et sous une direction unique et commune » n'aurait pas été catholique, mais neutre. En effet, M. Martineau allait un peu loin.

En ce temps-là le directeur de la *Patrie* s'appelait Honoré Beaugrand. Le 26 janvier 1878, Beaugrand avait déclaré dans son journal, la *République* de Fall River: « Nous sommes franc-maçon, et même franc-maçon très avancé . . . Nous sommes l'admirateur enthousiaste des principes de la Révolution française et partisan de la Déclaration des Droits de l'homme . . . Nous sommes admirateur et partisan des principes politiques de MM. Grévy, Simon et Gambetta. » Les catholiques de Fall-River ne goûtant guère ce programme, M. Beaugrand s'en alla fonder à Ottawa le *Fédéral* qui vécut cinq mois, puis s'en vint à Montréal, où il prenait la direction de la *Patrie*, organe du parti réformiste. Là, tout en omettant sa profession de foi maçonnique, il prônait le laïcisme et vantait le crochetage des couvents des Ferry et Gambetta. Robert Rumilly, dans son *Mercier*, signale « le républicanisme échevelé d'Honoré Beaugrand, de Fréchette et de leur jeune ami, Raoul Dandurand ». Nous assistons alors à la première campagne en faveur de l'instruction obligatoire. Beaugrand et Martineau en sont les champions.

Les futurs partisans de cette mesure feront grand état d'une déclaration d'Honoré Mercier favorable à l'instruction obligatoire (1881). A l'occasion d'une demande de subvention en faveur des Frères des Écoles chrétiennes, M. Chapleau, premier ministre, proposa de leur voter mille dollars. M. Mercier, premier lieutenant de M. Joly de Lotbinière, approuva la proposition et, dans un éloquent discours sur l'instruction publique, il se déclara incidemment favorable au principe de l'école obligatoire. Quelques-uns des nôtres ne mesurèrent pas la portée des lois laïques que Gambetta, Paul Bert et Jules Ferry forgeaient en ces années 1880-1882. Mercier, alors, n'avait pu lire ces déclarations des convents du G. O. de France: « Le G. O., avant les pouvoirs publics, décidait que l'enseignement devait être gratuit, laïque et obligatoire » (1893). « C'est la Franc-Maçonnerie qui a fait passer dans la législation

de la III<sup>e</sup> République les lois militaires et scolaires » (1897). En outre Mercier, en 1880, avait ouvert une étude avec Cléophas Beausoleil et Paul-G. Martineau. Associé de Martineau depuis un an, grand ami de son voisin, Fréchette, Mercier, dans son discours de 1881, reflète leurs idées. Devenu chef de parti, puis premier ministre, Mercier, assagi par l'expérience, ne parla plus d'instruction obligatoire.

En 1902, M. Paul-G. Martineau est devenu représentant du gouvernement Marchand à la Commission scolaire catholique et membre de la Ligue de l'Enseignement. Celle-ci avait été fondée le 9 octobre de cette même année à Montréal par MM. Godfroy Langlois, Arthur Beauchesne, les docteurs Louis Laberge, Adelstan de Martigny, Gaston Maillet, etc. La Ligue de l'Enseignement était fille de la Loge l'Émancipation, comme la Ligue de l'Enseignement française était fille du Grand Orient de France. Le 25 décembre 1895, M. Godfroy Langlois recevait la lumière dans la Loge des Cœurs-Unis, rattachée à la Grande Loge de Québec, des *Ancient Free and Accepted Masons*, de rite écossais. Bientôt il en sortait, en claquant les portes, parce qu'il n'y aurait pas trouvé assez de zèle anticlérical et, le 18 mai 1896, il fondait l'Émancipation, relevant directement du G. O. de France. Celui-ci, s'était vu excommunier par l'Écossisme après 1877, et usant de représailles, il ouvrait des ateliers de son obédience dans les territoires soumis aux autres GG. LL.

L'Émancipation cachait son existence: l'annuaire du G. O., après avoir publié son nom, cessa bientôt de le faire. Elle accomplissait en silence sa besogne de recrutement, de conquête des places, d'attaque sourde contre nos institutions. En 1902, L'Émancipation fondait la Ligue de l'Enseignement, affiliée à sa sœur française et calquée sur elle. Le *Bulletin trimestriel* de la Ligue française de l'Enseignement, xxii<sup>e</sup> année, No 204, 1903, annonçait qu'à la séance du conseil général de la Ligue, tenue le 18 décembre 1902, l'adhésion du cercle de la Ligue de l'Enseignement de Montréal (Canada), portant le No 2890, avait été acceptée. Et la *Correspondance hebdomadaire* de la Ligue se réjouissait en ces termes: « C'est grâce aux démarches de M. Herbette, — ceux qui dépassent quarante-cinq ans se rappellent le fameux oncle, — membre du conseil général, qu'un cercle de la Ligue a pu être constitué à Montréal. Nous nous félicitons de cette création, et nous sommes convaincus que la section canadienne obtiendra bientôt d'excellents résultats. »

Fondée en 1865, en Belgique, par les Loges, la Ligue de l'Enseignement était établie en France l'année suivante par Jean Macé, franc-maçon rusé et actif. En 1885, au cinquième congrès de la Ligue à Lille, Jean Macé disait: « Autrefois nous affirmions que la Ligue de l'Enseignement n'était pas une institution politique religieuse. Aujourd'hui, il faut affirmer que la Ligue est une institution maçonnique. La Ligue est une maçonnerie extérieure. Je l'ai dit cent fois dans les Loges.» Et le F.: Lecocq, au convent du G. O. de 1900, répétait: « Nous ne devons pas oublier qu'à côté de la Franc-Maçonnerie, il y a la fille de la Franc-Maçonnerie, la Ligue de l'Enseignement.» Et le convent du G. O. de 1929 confirmait: « La Ligue française de l'Enseignement, aidée presque partout par les maçons de nos divers Orients . . . prépare des hommes comprenant leurs devoirs, elle les arrache à l'influence du prêtre.»

La Ligue canadienne se modelait sur son aînée française. L'art. 1er des statuts de la Ligue française disait: « La Ligue de l'Enseignement a pour but de provoquer par toute la France l'initiative individuelle au profit du développement de l'instruction publique.» Et l'article 1er des statuts de sa sœur cadette répétait: « Il est fondé à Montréal, sous le nom de « La Ligue de l'Enseignement », une association dont le but est de provoquer dans la province de Québec, par tous les moyens possibles, l'initiative individuelle au profit du développement de l'instruction publique.»

Dans *The Year Book of Education* de 1938, publié à Londres, on lit à la page 892: «In Quebec the French Catholic majority was dominated by the Church and until quite recently there was no secularist party. In 1902, however, the French lodges of Grand Orient founded the *Ligue d'Enseignement* on the model of the French Ligue, founded by Jean Macé, and started a campaign for undenominational schools».

Les partisans les plus enthousiastes de la Ligue étaient son vice-président, Godfroy Langlois, rédacteur-en-chef de la *Patrie*, plus tard directeur du *Canada*, député de Saint-Louis, enfin représentant de la Province à Bruxelles, et son secrétaire, Arthur Beauchesne, rédacteur-en-chef du *Journal*. La *Patrie* faisait une ardente réclame à la Ligue. On y lisait, en date du 22 novembre 1902: « L'honorable M. Tarte, l'honorable M. Dandurand, l'honorable M. Brodeur, le maire Cochrane, l'honorable M. Rainville, plusieurs députés et échevins se sont empressés de se faire inscrire comme membres.» Mais l'abbé Henri Bernard, qui démasqua la Ligue dans sa brochure *La Ligue de l'Enseignement*, lui porta un coup mortel. Le concile plénier de Québec (1909) rappelle les excommunications portées contre la Maçonnerie et la Ligue de l'Enseignement. Restait l'Émancipation. A l'occasion du Congrès eucha-

ristique international de Montréal (1910), elle projeta de compromettre des prêtres étrangers, en les logeant dans des maisons mal famées. Le complot fut éventé et dévoilé en plein conseil municipal et l'Émancipation sombra dans le mépris. Les révélations de noms et de faits par M. A.-J. Lemieux, dans sa brochure de 1910, *La loge l'Émancipation*, achevèrent de la discréditer.

Il y a eu trois débats à la législature sur l'instruction obligatoire: 1901, 1912, 1919. En 1901, le docteur Tancrede Boucher de Grosbois, député de Shefford, qui "was not afraid, nor ashamed of radicalism", écrit M. Vincent dans *The Right Track*, publié à Toronto en 1920, en faveur de l'instruction obligatoire, M. de Grosbois, dis-je, proposa un projet qui obligerait sous peine d'amende les parents à envoyer leurs enfants de 8 à 13 ans à l'école de leur municipalité, au moins pendant seize semaines. L'honorable Adélard Turgeon, secrétaire de la Province, admit le principe de l'instruction obligatoire, mais s'opposa au bill, parce que, surtout, il n'avait pas été soumis au conseil de l'Instruction publique, dont les membres étaient qualifiés pour juger de l'opportunité d'une mesure aussi grave. M. Weir (Argenteuil) se montra favorable, l'honorable M. Duffy, trésorier provincial, déclara qu'on ne pouvait voter l'instruction obligatoire sans assurer à tous la gratuité de l'enseignement, et l'honorable M. Flynn, chef de l'Opposition, fut également opposé à la loi, qui fut rejetée par un vote de 55 contre, 7 pour.

Onze ans plus tard, le docteur Finnie (Saint-Laurent, Montréal) proposa un nouveau bill qui astreignait les seuls protestants à l'obligation scolaire, sous peine d'amende ou d'emprisonnement. Le député de Saint-Louis, M. Langlois, avait mené depuis nombre d'années dans le *Pays*, condamné à juste titre par les autorités ecclésiastiques, une ronflante campagne en faveur de l'école gratuite et obligatoire, de l'uniformité des livres et d'un ministère de l'Instruction publique. Il appuya chaleureusement le projet en chambre. M. Bullock, protestant, le combattit. MM. Lavergne et Cousineau votèrent pour l'amendement de M. Smart, protestant, qui référerait le bill au conseil de l'Instruction publique. M. Bouchard parla fortement en faveur de la loi, mais peu après vota contre. Le député de Lotbinière, M. Franceur, dit sagement qu'il n'appuierait un tel projet que si la Chambre était convaincue de l'urgence d'une telle mesure et que si les autres remèdes s'étaient avérés inefficaces. Sir Mathias Tellier, chef de l'Opposition, prouva, à l'aide des statistiques officielles, que la loi était inopportune. Sir Lomer Gouin, premier ministre, prononça un des plus vigoureux discours de sa carrière parlementaire. Ce bill Finnie, observait-il, étant une loi

pénale, il convenait de ne l'édicter qu'en cas de nécessité. C'était aussi une loi d'exception: on enlevait aux parents protestants une liberté qu'on laissait aux catholiques. Or la population protestante ne semblait pas réclamer cette mesure. Plusieurs députés protestants s'y étaient déclarés opposés. Le *Herald* l'avait critiquée. Le *Witness* avait constaté que la loi ontarienne, sur laquelle ce bill était calqué, avait été inefficace dans environ 200 districts, à cause de l'indifférence de la population, et que les devoirs des gendarmes scolaires, ajoutés à ceux des policiers municipaux, n'ont jamais été pris au sérieux. Et sir Lomer concluait: « A ceux qui sans cesse élèvent les deux mains pour protester contre le système actuel, je dis: baissez-en donc une au niveau de votre cœur et portez l'autre à votre gousset pour aider le pauvre et le déshérité à profiter librement des bienfaits de l'éducation; alors vous serez certains de rencontrer dans tous les foyers le concours des bonnes volontés.» Soixante-deux députés votèrent contre le bill; six pour.

L'instruction obligatoire revient à l'ordre du jour en 1918. M. Bouchard, le nouveau croisé de l'instruction gratuite et obligatoire, de l'uniformité des livres, bataille dans le *Clairon*. En chambre, M. Décarie, secrétaire provincial, se prononce contre le projet. Tous les députés y sont opposés et M. Bouchard reste seul sur le parquet. M. Taschereau, qui s'apprête à succéder à sir Lomer, déclare en janvier 1919: « Nous nous opposons à la coercition dans tous les domaines.» Une requête en faveur de la contrainte scolaire, appuyée de cent signatures, est présentée, le 18 janvier 1919, à Mgr Bruchési par le sénateur Dandurand et quelques autres. « On nous a affirmé, à Montréal, écrit M. Magnan, inspecteur général des Écoles catholiques, dans *Éclairons la route*, que plusieurs des signataires de la requête avaient apposé leur nom, les uns pour plaire à des amis, les autres croyant sincèrement à l'étendue du mal signalé.»

A ce moment deux opinions concernant l'instruction obligatoire s'affrontent chez les catholiques: l'une nie à l'État tout droit direct de coercition, hors le cas où le *salut public*, la moralité ou le bien de la religion l'auraient exigée; l'autre lui reconnaît ce droit en vue du *bien commun* dans les conditions présentes de la société. Mgr Pâquet (1909, 1916), Mgr Philippe Perrier (1912) et le père Hermas Lalande (1919) exposent les deux opinions, avec diverses nuances, et optent pour la première. Pie XI déclare dans son encyclique sur l'Éducation du 31 décembre 1929: « L'État peut exiger . . . que tous les citoyens aient . . . un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique qui, vu les conditions de notre temps, est vraiment requis par le bien commun. Toutefois . . . l'État doit respecter les

droits innés de l'Église et de la famille sur l'éducation chrétienne et observer, en outre, la justice distributive. Est donc injuste et illicite tout monopole de l'éducation et de l'enseignement, qui oblige physiquement ou moralement les familles à envoyer leurs enfants dans les écoles de l'État contrairement aux obligations de la conscience chrétienne ou même à leurs légitimes préférences.»

Ce degré obligatoire d'instruction n'exige donc pas un monopole d'État, mais peut être obtenu dans des institutions soit publiques, soit privées, soit même en de rares cas à la maison. Obligation d'acquérir tel degré d'instruction n'est pas nécessité de fréquenter l'école publique officielle. Nos partisans de l'instruction obligatoire et gratuite, avec uniformité des livres, que l'on rencontre en 1882, 1901, 1912 et même 1919, donnaient-ils l'assurance que les conditions énoncées par Pie XI seraient observées? On retrouve parmi ces partisans de 1919 et jusque parmi les signataires de la requête présentée à Mgr Bruchési, d'anciens membres de l'Émancipation et de la Ligue de l'Enseignement.

Concernant l'opinion du père Lalande, nous n'acceptons certainement pas l'interprétation que M. le sénateur Dandurand en a donnée récemment. Une telle interprétation, en effet, ne tient pas compte de la concession pourtant fort significative que le père Lalande fait sur la question de droit considéré en soi. Une loi d'instruction obligatoire n'est pas quelque chose d'intrinsèquement mauvais en soi, admet-il. Cette interprétation ne dit pas non plus que le père Lalande reconnaît à l'État le droit d'exiger la fréquentation scolaire dans certaines conditions concrètes. Quoi qu'il en soit de l'opinion du père Lalande sur un point alors libre de doctrine, il n'a pas eu tort en fait de combattre un projet qui ne présentait pas de garanties suffisantes et parut inopportun à toute la députation de ce temps.

Les adversaires passés de l'instruction obligatoire se sont toujours défiés de mesures qui ressemblaient trop aux lois scolaires françaises. L'instruction gratuite, laïque et obligatoire, qui a donné à la France une jeunesse irrégulière et penchant toujours plus à gauche, n'aura pas peu contribué à son effondrement actuel. Ajoutons que la loi de fréquentation scolaire ne semble pas avoir produit les effets espérés. M. Athanase David, secrétaire provincial, à son retour d'Europe (1921), affirmait à M. Magnan: « L'on peut dire, je crois, que la loi de contrainte scolaire de 1882 a fait lamentablement faillite, du moins, c'est ce que l'on dit en France. »

A plusieurs l'instruction obligatoire apparaît la panacée, la formule magique, commode, qui dispense de réfléchir. Le problème de l'éducation est autrement vaste et complexe. Il présente des difficultés insoupçonnées du profane. Ceux-là en savent quelque chose, qui s'emploient actuellement à le résoudre.

# LES PÊCHEURS ET LA COOPÉRATION

A.-J. BOUDREAU

**L**A COOPÉRATION est à l'ordre du jour. Dans une époque difficile comme celle que nous traversons à l'heure actuelle, elle prend de plus en plus d'importance. Recommandée hautement par les autorités religieuses, elle est approuvée par nos plus éminents sociologues. Elle compte, parmi ses apôtres et ses défenseurs, des grands et des petits, des professionnels et des ouvriers, des hommes d'État et des cultivateurs. Quelques-uns, dont les moyens d'action sont plus grands, travaillent en pleine lumière; d'autres, et c'est le grand nombre, ont moins de rayonnement, mais dans l'obscurité, dans leur petit coin, participent quand même au mouvement d'ensemble coopératif. C'est un travail lent et difficile, mais les effets sont visibles partout, et le but à atteindre, qui n'est rien moins que la restauration de la justice sociale, vaut bien la peine qu'on y mette le temps.

Cet article s'adresse particulièrement à ceux qui seraient portés à se décourager devant l'énormité de la tâche, ou qui sous-estimeraient les possibilités de l'action coopérative. Afin de lui donner plus de poids, j'irai chercher un exemple de réalisation coopérative chez les pêcheurs gaspésiens. Si je mentionne la Gaspésie, ce n'est pas dans le but de vanter le travail d'éducation accompli par le Service social-économique de l'École supérieure des Pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, mais c'est surtout dans l'espoir de donner un regain de courage aux nombreux travailleurs dans le champ de la coopération par toute la province.

Il y a à peine trois ans que les pêcheurs gaspésiens se sont mis à étudier sérieusement leurs problèmes. Durant cette période, ils ont fondé des centaines de cercles d'étude, ils ont organisé des coopératives locales, et celles-ci à leur tour se sont fédérées pour mieux assurer leur survivance. Les *Pêcheurs-Unis de Québec*: c'est le nom de la fédération des coopératives de pêcheurs de la Gaspésie. Cette organisation fut fondée en 1939. Elle groupe actuellement quatorze coopératives locales, avec un total de 1,899 membres. En 1940, son chiffre d'affaires dépassait le quart de million de dollars, et pour l'année en cours, on s'attend de dépasser ce chiffre d'au moins cent mille dollars.

Si on analyse les résultats obtenus par ce groupe de pêcheurs organisés, il est facile d'en tirer quelques conclusions qui pourraient peut-être profiter aux sceptiques, non seulement en Gaspésie, mais dans toute la province et chez toutes les professions.

Étudions d'abord les résultats au point de vue purement économique. Il s'agit pour cela de jeter

un coup d'œil sur le bilan de l'année fiscale 1940. Ici, pas n'est besoin d'arguments; les chiffres parlent par eux-mêmes. Les coopératives ont payé aux pêcheurs pendant l'année le même prix que les commerçants. A la fermeture des livres, en fin d'année, après avoir mis de côté les fonds de réserve et les sommes destinées à l'éducation tel que prévu par leurs règlements, elles distribuaient en ristourne aux pêcheurs au-delà de trente mille dollars. Un pêcheur de l'Anse-aux-Gascons recevait pour sa part une ristourne de près de deux cents cinquante dollars. Ce vieux loup de mer, père de dix enfants, répétait à qui voulait l'entendre: « C'est le premier hiver de ma vie que je pourrai passer sans avoir à m'inquiéter pour la farine. »

Mais on ne juge pas la valeur d'une coopérative uniquement d'après son bilan. Les dollars et les sous, c'est ce qui saute d'abord aux yeux. Il y a cependant une foule d'autres résultats, moins facilement saisissables ceux-là, parce qu'ils ne s'établissent pas exactement par des chiffres. Il n'en sont pas moins importants. Il y a, par exemple, le côté éducatif, si bien compris par ce vieux coopérateur de Gaspé qui disait: « La coopération, c'est toute une école! » C'est bien ça! La coopération c'est une école éminemment pratique, parce que ses élèves sont toujours immédiatement en contact avec la dure réalité. Il n'y a rien de livresque. C'est à la fois une école de commerce, une école professionnelle, une école de philosophie et même une école de sciences sociales, morales et religieuses.

La coopérative: une *école de commerce*, pour les pêcheurs. Voilà bien une phrase à faire bondir certains adeptes intéressés de la théorie qui voudrait que le pêcheur n'ait pas besoin de savoir lire. Les coopératives gaspésiennes ont prouvé une fois de plus que le pêcheur peut s'intéresser avec avantage au commerce de son poisson. Bien plus, le pêcheur discute très intelligemment là-dessus lorsqu'on lui fournit les connaissances élémentaires. Il faut assister à une réunion de leurs bureaux de direction pour s'en rendre compte. Ces travailleurs de la mer, à qui l'on refusait jadis le droit de connaître les allées et venues de leur poisson après son arrivée au quai, s'occupent maintenant de questions d'emballage, de transport, d'entreposage, de change international, de vente au détail, etc., avec un aplomb surprenant.

La coopérative: une *école professionnelle*. Il faut d'abord admettre que la profession de pêcheur ne se résume pas à tirer le poisson de la mer, ce qui serait un peu trop la simplifier. La coopérative, parce

qu'elle laisse au pêcheur la responsabilité de son poisson jusqu'à la vente finale, l'encouragement par le fait même à améliorer ses méthodes, à se perfectionner dans sa profession. Ici encore, les *Pêcheurs-Unis de Québec* en ont la preuve. Il est beaucoup plus facile d'introduire des méthodes nouvelles, des améliorations dans une usine coopérative, ou dans la barque d'un coopérateur que dans celle d'un autre pêcheur. L'expérience n'est plus à faire.

La coopérative: une *école de philosophie*. Il faut avoir visité les pêcheurs avant et après l'organisation d'une coopérative pour se rendre compte du changement dans leur façon d'envisager la vie. Dans bon nombre de paroisses, le pêcheur gaspésien versait dans le défaitisme, quand il n'affichait pas un fatalisme déconcertant. La pêche ne payait pas; il vivait en mangeant d'avance des secours directs; il ne se sentait responsable de rien, et petit à petit il s'habitua à cette existence. On a vu des pêcheurs dans certaines paroisses refuser de « pousser » leur barque au printemps. Ce n'était pas de la paresse, mais du découragement. Il faut revoir ces gens-là après deux ans de coopération et de cercles d'étude. Ils se reprennent à vivre; ils ont conscience de leur importance, et surtout ils ont cessé de maugréer contre tout le monde et de blâmer les autres pour une situation qu'ils ont décidé d'améliorer eux-mêmes en relevant leurs marchés. On peut prouver ces avancés avec des chiffres, puisque dans une seule paroisse, le nombre de pêcheurs a doublé depuis la fondation de la coopérative.

La coopérative: une *école de sciences sociales, morales et religieuses*. Le pêcheur est humain. Or, l'homme est ainsi fait que, à part de très rares exceptions, sa vie sociale, sa vie morale et sa vie religieuse dépendront largement de sa vie économique. Sitôt que celle-ci s'améliore, avec l'éducation, il est facile de rehausser le niveau des autres. Saint Thomas d'Aquin ne se trompait pas lorsqu'il disait: « Il faut un minimum de bien-être pour pratiquer la vertu. » Au point de vue social, il est évident que le frottement des coudes occasionné par les fréquentes réunions, et surtout la réalisation d'intérêts communs et l'esprit de fraternité qu'établit une coopérative, ne peuvent qu'améliorer et embellir les relations.

#### SIGNES DES TEMPS

### FRANCE CONTINUE . . .

LA plus dangereuse erreur est de croire que le passé d'une institution, si sainte soit-elle, assure automatiquement sa grandeur et son avenir; de croire qu'un titre, parce qu'il est ancien, demeure vénérable; de croire qu'une formule hier heureuse et féconde résout encore les problèmes d'aujourd'hui. Tout ce qui est du temps est emporté avec lui: tout être doit sans cesse mourir et renaître s'il prétend compter parmi les vivants. Toute vérité doit être chaque jour repensée. Toute incarnation même du Divin doit chaque jour se renouveler dans les âmes jeunes et vives. Il faut qu'une nation, si elle ne veut pas disparaître parmi les mortes, trouve en elle-

Quant à la morale, je laisse la parole à un curé gaspésien qui disait: « Je ne sais pourquoi, ni comment, mais je sais que la contrebande par mes pêcheurs a diminué d'au moins 75% depuis qu'ils ont leur coopérative. » Par ailleurs, les curés de paroisses coopératives se félicitent de l'augmentation des recettes à l'église.

Ce que je viens de dire s'applique, il va sans dire, à ces coopératives où l'éducation se poursuit activement. Sans l'éducation, on n'a pas le droit d'attendre des résultats, mais avec elle, tout est possible. C'est parce que les coopératives des pêcheurs sont sorties des cercles d'étude qu'elles justifient les plus belles espérances.

L'œuvre accomplie par les *Pêcheurs-Unis de Québec* ne peut pas et ne doit pas être comparée aux services payés rendus par les commerçants ou compagnies de poisson. Les commerçants eux-mêmes admettent qu'ils « ne peuvent arriver avec les coopératives ». Et cependant, ils considèrent simplement la question du revenu du pêcheur. Les *Pêcheurs-Unis de Québec* ont un programme bien plus vaste: c'est non seulement l'augmentation sensible des revenus, mais aussi la mobilisation complète des forces intellectuelles de tous les pêcheurs et, partant, une renaissance morale et sociale de la Gaspésie!

Il va sans dire que la situation du pêcheur gaspésien n'est pas encore très brillante. Tout est à refaire, à reprendre dans une région qui a été soumise, pendant des générations, au pire système de démoralisation et d'exploitation jamais inventé. Cependant, les débuts sont prometteurs et, quand on regarde le chemin parcouru en trois ans, on a le droit d'attendre de magnifiques résultats dans l'avenir.

Ce que des pêcheurs ont réussi à faire, dans les pires conditions possible, grâce à l'aide tout à fait justifiable des pouvoirs publics, toutes les autres classes de la société peuvent l'imiter. Le travail sera plus ou moins long et difficile selon la préparation coopérative dans une région donnée (en Gaspésie, on y préparait le terrain depuis près de vingt ans), mais les résultats ne manqueront pas de récompenser les efforts persévérants.

même le courage de revivre perpétuellement son passé, d'incarner à nouveau son âme et son génie dans des œuvres jaillissantes. Et comme elle doit sans cesse produire ses nouveaux fils, conquérir sa terre et la féconder à chaque saison, découvrir de nouvelles richesses, renouveler son industrie, s'assurer de nouveaux marchés, elle doit par-dessus tout, dans un effort incessant, mériter la confiance du monde par les services qu'elle ne cesse de lui apporter. Un être vivant est une lutte sans arrêt contre la mort. C'est une création perpétuée par un vouloir-vivre qui n'admet pas de défaillance. . .

Il faut savoir si nous sommes capables de ce gigantesque effort de qui dépend notre existence demain.

Paul DONCOEUR [La Cité nouvelle]

## UN PÈRE DÉFEND SES ENFANTS

Emile GERVAIS, S.J.

EN JUIN 1939, je remplaçais le curé de Corbeil à la pouponnière Dionne pour la messe hebdomadaire aux jumelles et à leurs parents. Au déjeuner en famille, servi gentiment par les deux aînées, Rose et Thérèse, nous causions évidemment des petites. Le papa souriait de cet air mystérieux qui dissimule des pensées intimes. La mère, plus loquace, s'arrête tout à coup, et regardant vers la pouponnière, dit cette parole que je n'oublierai jamais:— Mon Père, je ne serai heureuse que le jour où j'aurai mes petites avec moi et à moi.

Cette parole me revint l'autre jour quand je lus le fait divers: 'Les jumelles Dionne rendues à leurs parents'. Dieu soit béni! Maman Dionne possède enfin ses chères petites avec elle et à elle...

L'histoire des jumelles a fait l'objet de bien des légendes et commentaires, leur naissance en particulier. Les faits sont simples. Le 27 mai 1934, madame Dionne veille seule à la maison; les enfants sont couchés, et son mari est à la recherche d'une servante pour aider sa femme. Tard dans la nuit, elle ressent les « grandes douleurs ». Enfin voilà M. Dionne! Il court chercher Mme Legros d'abord, Mme Lebel ensuite. Ces deux témoins de l'événement vont nous renseigner. Dès leur arrivée elles s'empresent autour de la mère. C'est elles qui l'assistent pour les trois premières jumelles: Yvonne, Annette, Cécile; le docteur Dafoe arrive pour les deux dernières, Émilie et Marie. Les bébés respirent à peine et sont si petites. Les sages-femmes les baptisent et les maintiennent en vie au prix de soins infinis. Vivront-elles une journée seulement? Dans l'histoire de la médecine, on ne connaît que 65 cas de quintuplés qui aient vécu, et quelques heures seulement la plupart du temps. « Mme Lebel, note Mme Legros dans son témoignage, demande au docteur, si nous devons enduire de nouveau les bébés d'huile d'olive chaude? » Il répondit: « Faites comme bon vous semblera. Ce n'est guère nécessaire, car tous les bébés vont mourir... » Il ajouta par la suite que le premier bébé, Yvonne, vivrait peut-être, mais que les autres mourraient... « Je me base sur des cas précédents de ce genre. Jamais les bébés n'ont vécu. » Après son départ, nous continuâmes de donner nos soins aux bébés. A la mère aussi, qui passa par des crises mortelles. Et ainsi jusqu'à l'arrivée, vers cinq heures du soir, de la garde Leroux, qui prit la direction de tout.

Voilà comment les jumelles sont nées et comment elles furent sauvées, ainsi que leur mère, par la

ténacité de deux mamans de chez-nous. Événement qui rend les Dionne célèbres dans le monde entier. Événement aussi qui les jette dans une lutte, commencée pour de bon avec la loi Croll. En mars 1935, un membre du cabinet ontarien, M. Croll, propose à la chambre *An act respecting the guardianship of the Dionne quintuplets*. En une semaine, ce bill subit les trois lectures et devient loi.

Imaginez la stupeur des Dionne! La loi Croll est une loi d'exception, d'après les précisions mêmes données aux députés: "The birth and survival of the Dionne quintuplets in Ontario have created a very unique situation which demands special treatment at the hands of the Legislature... The circumstances require a novel treatment and existing legislation and jurisdiction of the Courts is inadequate for the purpose."

Loi draconienne, que seules des circonstances d'une exceptionnelle gravité peuvent expliquer. Elle accorde au gouvernement des pouvoirs très étendus. L'article 7 prévoit que les droits naturels du père des jumelles seront subordonnés aux décisions du gouvernement "in all things and for all the purposes in relation of the said advancement, education, welfare and protection of the said children and each of them, and as to their custody, residence, care and attention". L'article 8 refuse à tous le droit d'emmener les jumelles même en voyage, contre la volonté des gardiens. Elle comporte des lacunes graves. L'article 7, par. 2, sauvegarde la foi et la religion des jumelles, mais ne dit pas un mot de leur langue maternelle ni de leur éducation française. Quelles que soient les bonnes intentions souvent exprimées et prouvées des auteurs de la loi, elle laisse la porte ouverte à des abus de pouvoir. L'article 3 porte au par. 5: "The said active guardians may act by a majority of them, notwithstanding the absence, illness, vacancy in office or refusal to act or concur of the other or others of such active guardians." Il suffit que deux gardiens se liguent pour imposer au troisième leurs quatre volontés.

De l'interprétation et de l'application de cette loi par les personnes qui en ont été chargées, sont nées toutes les difficultés auxquelles la famille Dionne s'est trouvée en butte au cours des années qui ont suivi. Sur le conflit des intérêts qui se sont disputé l'âme et le corps de ces enfants se greffent toutes les peines et les angoisses endurées par les parents.

Déjà la loi elle-même leur paraît bien dure. Parents soucieux de leurs devoirs, époux vivant en harmonie, éducateurs soigneux, citoyens paisibles,

qu'ont-ils fait pour qu'on les traite ainsi? La loi parle de circonstances exceptionnelles. Les Dionne l'admettent: une certaine intervention de l'État s'impose. Les jumelles réclament des soins scientifiques, et il faut les protéger contre des ravisseurs possibles. Aussi les Dionne sont-ils prêts à accepter un certain contrôle de l'État, à partager avec lui la responsabilité de soigner et de protéger les jumelles.

Mais cela requiert-il d'enlever pratiquement aux parents tout pouvoir sur leurs propres enfants, comme le suppose la loi Croll? La rumeur publique se charge de répondre: « Parents ignorants et grossiers, incapables d'élever convenablement les jumelles. Parents sans tête et cupides, prêts pour de l'argent à risquer la vie des jumelles en les livrant aux organisateurs de spectacles, voire à s'exhiber eux-mêmes à la curiosité populaire. »

Accusations injustes. M. et Mme Dionne ont élevé cinq enfants d'une façon digne de parents chrétiens. Les aînés feraient l'orgueil de bien des familles. Les parents ne furent ni des ignorants ni des gens sans manières. Madame Dionne a quitté, il est vrai, l'école à 11 ans, pour venir prendre la place de sa mère, et aider la grand'mère Demers à soigner une maisonnée de quatre grands garçons. Mais elle a hérité de sa mère, avec une beauté naturelle sans apprêt qui fera l'admiration des journalistes, le goût de la propreté, des belles choses et de la fine couture. Elle possède un jugement sûr. Les cinq années passées à l'apprentissage domestique lui assurent une connaissance pratique très utile. M. Oliva Dionne a fréquenté l'école élémentaire et la High School, il possède l'anglais comme le français, il est un maître mécanicien et un fermier débrouillard, au beau revenu de \$1,000 dans les bonnes années.

On dit encore que les Dionne ont perdu la tête et consenti pour de l'argent à s'exhiber eux-mêmes ou à laisser exposer les jumelles. En effet, M. et Mme Dionne ont signé deux contrats de ce genre. Le premier, tout au début, fut conclu entre Dionne seul et un promoteur pour une tournée d'exposition des jumelles. Notons pourtant que M. Dionne force le promoteur à introduire une clause qui protège les petites: rien ne se fera sans la permission expresse du docteur Dafoe. Ce qui compte, par-dessus tout, c'est le bien des jumelles!

Un autre contrat, signé plus tard, ne regarde que les parents. On crie au scandale. Or voici le témoignage du journaliste J. C. Furnas, dans le *Ladies' Home Journal* de février 1940: "Presently they signed another contract paying \$2,500 a week of personal appearances of Oliva and Elzire in Midwest movie theatres. Cheap exploitation of their new fame, said the developing anti-Dionne faction, lead off by the Premier of Ontario. Desperate need of money to care for the twins, said the

pro-Dionne group; for all Dionne knew then, he would eventually have the burden of their support. THE MANAGEMENT MADE THE BUSINESS MISTAKE OF KEEPING IT DIGNIFIED . . . the act lost money—except in South Bend Indiana where it was ballyhoed in the best six-legged-calf fashion." Les Dionne sont aussi désintéressés que modestes: ils refuseront même une offre de \$100,000!

La loi est très sévère. Les parents, aussitôt revenus de leur stupeur, se mettent en frais de la combattre. Ils s'aperçoivent vite de leur impuissance. On ne leur donne même pas la permission de se défendre devant les députés, constitués juges entre eux et leurs enfants.

Il leur reste à lutter autour de l'application de cette loi. Ils se butent d'abord aux gardiens nommés par le gouvernement pour collaborer avec Dionne en vue de l'application de la loi. Ces messieurs n'ont peut-être pas mauvaise intention . . . Mais on doit leur reprocher d'ignorer les volontés du père et même de ne pas le consulter en des questions d'importance.

Et puis il y a la meute des profiteurs de tout poil: producteurs de cinéma, organisateurs de programmes radiophoniques, journalistes de toutes couleurs, photographes entreprenants, agents de publicité désireux d'obtenir pour leurs clients le patronage des *Quints* et des tuteurs, coulissiers politiques, commerçants et brasseurs d'affaires. Autour de la pouponnière on fait des millions! Callander, station inconnue autrefois sur la ligne du Pacifique Canadien, est devenue une ville florissante. Le gouvernement ontarien retire, bon an mal an, entre 5 et 10 millions de taxes avec la seule vente de l'essence aux touristes, qui affluent parfois au nombre de 6,000 par jour. Les particuliers pendant sept années ont accumulé au moins \$50,000,000!

Contre eux tous, M. Dionne défend ses enfants.

Leur santé d'abord. Sans doute le docteur Dafoe et les gardes-malades, aidés de partout, ont-ils accompli des prodiges pour sauver la vie des jumelles et leur procurer une bonne santé. Les Dionne le reconnaissent. Mais certains abus se glissent à la pouponnière, et les parents s'inquiètent. Surtout quand ces abus durent des semaines, des mois, des années, comme par exemple les expositions quotidiennes au public. Quatre fois par jour, dans les débuts, deux, plus tard, les jumelles doivent « donner leur numéro »; on les oblige à jouer sans arrêt. L'été, le soleil plombe dans la cour fermée, telle une renardière, sans une brise rafraîchissante. Une fois les jumelles sont indisposées, l'une fait 103 degrés de fièvre: il faut qu'elles sortent! Sans doute, le rapport de deux médecins déclare les jumelles en excellente santé, et cela après une longue série de séances. D'autre part, des témoignages autorisés affirment que ces expositions quotidiennes fatiguent

beaucoup les enfants: une nuit l'une d'elles en eut des cauchemars.

Les Dionne ont d'ailleurs des sujets d'inquiétude autrement graves. On s'est ligué, semble-t-il, pour angliciser leurs petites. Les gardes-malades et les institutrices qui ont surtout de l'influence sur les jumelles, sont trop souvent des anglophones; sur douze qui passent par la pouponnière en sept années, cinq seulement savent convenablement le français. Celles-ci, sympathiques aux parents, sont remerciées sans raison valable. On tente d'enseigner aux jumelles, simultanément et dès leur bas âge, l'anglais comme le français: méthode condamnée par les pédagogues avertis et rejetée par les Canadiens français d'Ontario. Bien des prétextes sont bons à cette fin. En 1938, le docteur Blatz, spécialiste en psychologie infantine, est mis à la tête de la pouponnière: on lui confie l'éducation des jumelles... Son premier geste est de renvoyer Mlle Tremblay, sous prétexte qu'elle ne collabore pas de cœur à ses expériences. Il fait venir de Toronto une de ses élèves pour enseigner aux petites les éléments d'anglais indispensables au succès des études psychologiques entreprises par lui; cette tentative avorte grâce à l'intervention personnelle de M. Hepburn, premier ministre, qui fait disparaître ce fameux Dr Blatz dès qu'il connaît sa présence et ses agissements. Plus tard on invoque la nécessité d'un peu d'anglais pour satisfaire le public, le cinéma et la radio: afin de s'y préparer, elles auront à la pouponnière pendant de longs mois deux gardes anglaises, contre la volonté expresse de M. Dionne.

Les parents Dionne gardent le cœur de leurs enfants. Dès les débuts, ils croient remarquer que l'on veut écarter la maman. Ils se plaignent même que l'on tente de détacher d'eux les petites, en insinuant qu'ils ne sont pas des gens chics. Quoi qu'il en soit, le cœur des jumelles déborde de tendresse pour maman et papa, qu'elles entourent d'une gentillesse charmante. Ce qui cause de nouveaux tracassés aux parents. Les petites voudraient tant aller avec maman dans la maison de l'autre côté du chemin. Pas moyen de les satisfaire, même un petit moment. Alors les jumelles en ont un gros chagrin et le cœur des parents saigne.

Mais c'est surtout l'âme de leurs enfants que M. et Mme Dionne ont à défendre. Parmi les nombreuses personnes qui, pendant sept ans, viennent en contact avec les jumelles, il s'en trouve dont les antécédents ou la conduite ne sont pas sans reproche... Les parents craignent l'influence qu'exercera sur le caractère de leurs fillettes une fortune de jour en jour grandissante. Élevées comme des princesses, loin de la chaleur d'un foyer, les *Quints* courent le risque en vieillissant de s'enorgueillir de leur million, et de mépriser leurs parents, leurs frères et sœurs moins fortunés, plus « com-

muns ». Crainte loin d'être chimérique. Les expositions devant les touristes, les apparitions dans les films et à la radio comportent aussi leurs dangers, pas du tout imaginaires! Leurs chères petites... des filles de théâtre, vaniteuses, frivoles! Les parents comprennent si bien l'influence des premières impressions de l'enfance... On leur promet en pleine Chambre que ces séances cesseront: le 26 février 1937 M. Croll affirme: "They (les jumelles) are just entering a new stage in their development and their need is education, training and a normal family life. The ballyhoo days are over...".

En défendant leurs enfants, les Dionne ont conscience d'accomplir simplement leur devoir de parents chrétiens. Pourtant, sans le soupçonner peut-être, ils remplissent un rôle encore plus important: par leur conduite même, ils proclament à la face du monde entier des vérités sociales de premier ordre.

D'abord le principe de l'autorité paternelle. M. Dionne répète souvent qu'en plus de ses droits légaux de tuteur, il possède une autorité supérieure comme père légitime des enfants. Cette primauté paternelle, il a le mérite de la faire respecter dans les faits.

Les Dionne revendiquent l'influence de la famille: c'est le milieu normal, irremplaçable pour la formation du caractère chez l'enfant, et pour le développement harmonieux de ses facultés. Chose curieuse, certains psychologues haut cotés n'ont pas l'air de voir, dans le fait que les jumelles sont élevées comme des orphelines, un obstacle à la valeur scientifique des *tests* qu'ils leur font subir. On note aussi qu'elles sont en retard pour le langage. L'un des remèdes depuis longtemps, papa Dionne le propose, sans en mesurer peut-être toute l'efficacité: ramener les jumelles au foyer. On lui répond que la réunion se fera sous peu. Mais le temps passe. Il revient à la charge, et sa ténacité arrachera la réalisation de son désir.

Enfin, les Dionne vengent l'honneur familial. Quand le film *The Country Doctor*, à côté de scènes charmantes, présente au monde le portrait d'un papa niais, miséreux, la colère dudit papa s'enflamme, avec celle des gens de cœur, furieux de voir bafouer le rôle sacré de père. M. Dionne ne se contient plus lorsque le docteur Dafoe se fit octroyer par le club des *Saints and Sinners* de New-York le titre de 'Doctor of Littres', expert ès 'Mass Deliveries', dans une scène qui tournait en ridicule non seulement la personne du docteur, mais celle du père des *Quints*. Qui blâmera M. Dionne d'avoir intenté un procès en libelle au docteur Dafoe?

Les valeurs que les Dionne défendent contre de puissants adversaires sont telles que l'on comprend leur ténacité.

On peut se demander quels appuis ils ont dans cette lutte inégale.

Les forces surnaturelles d'abord. La naissance des jumelles, leur survivance et celle de la mère est un miracle de la prière. « Madame Dionne, nous dit Mme Legros, semblait tellement faible physiquement et moralement qu'elle devint très nerveuse et agitée. » Les premières paroles qu'elle m'adressa furent: « Ma tante, je ne crois pas en revenir cette fois-ci. » Je lui dis: « Ne t'inquiète pas, ma chérie. Ne te rappelles-tu pas que ta mère te consacra à la sainte Vierge pour dix ans et que nous sommes encore durant le mois de mai. Prions ensemble afin qu'Elle te vienne en aide. » Madame Dionne me demanda alors son chapelet, que je lui donnai. . . « Elle continua de prier, malgré ses souffrances, jusqu'après la naissance du premier enfant et ne cessa de réciter son chapelet, bien que d'une voix affaiblie, durant la naissance des cinq bébés. Elle tint son chapelet étroitement serré dans sa main malgré son état de faiblesse, durant toute la journée. »

La foi soutient et guide les Dionne. Chaque soir et le long du jour, maman Dionne récite son rosaire sur le chapelet donné à sa mère par le Frère André; elle demande à la sainte Vierge de conserver les petites, d'en faire de bonnes chrétiennes. Dans ses rêves, elle voit l'une ou l'autre religieuse!

Les Dionne ont aussi des appuis humains. D'abord celui de tous les compatriotes d'Ontario, représentés par l'Association canadienne-française d'Éducation. Depuis 1936, M. Dionne a recours à ses conseils. C'est dans la crise de 1938 qu'il se confie définitivement à elle. Requérançant alors les services d'un avocat bien connu d'Ottawa, Me Saint-Jacques, il remet les intérêts des jumelles et délègue ses droits à l'Association. Grâce à elle, M. Dionne remporte la victoire. Lui-même le reconnut publiquement: « Je suis heureux de dire que sans l'Association je ne pourrais pas entretenir l'espoir de réussir. J'ai pu constater le grand prestige

dont elle jouit, et je puis dire que les causes dont elle s'occupe sont entre bonnes mains. »

L'Association procure aux Dionne des appuis dans tous les milieux. Elle sert surtout de point de contact entre les plus hautes autorités provinciales et le père des jumelles, déjouant par des interventions opportunes les plans des spéculateurs et des anglicisateurs, que les administrateurs de la loi ne voyaient pas ou qu'elles encourageaient secrètement. Ainsi l'an dernier, on parla de demander aux Sœurs de l'Assomption des institutrices pour l'éducation des jumelles et des autres enfants. Mais les circonstances et les détails du projet sont tels que M. Dionne a raison d'y voir une manœuvre pour écarter l'institutrice d'alors, qu'il estime beaucoup, et pour retarder encore une fois la réunion sous le même toit de toute la famille. Il refuse cette proposition et soumet une requête, adressée cette fois à M. Hepburn lui-même, qui résume dans une forme définitive l'arrangement qu'il désire. La proposition Dionne plaît au premier ministre. Ignorant les appels des intérêts financiers et autres qui grondent autour de la pouponnière, M. Hepburn la soumet au cabinet provincial, qui l'accepte en entier. C'est l'accord actuel, conclu cette fois sous l'œil d'un représentant du cabinet et dans un parfait esprit d'entente et de collaboration, qui redonne les jumelles à leurs parents.

L'enjeu de cette lutte était plus important que la personne des Dionne, plus important que la renommée du docteur Dafoe, plus important que les questions d'argent et les petites affaires à conclure entre comparses. Il y allait de la santé des enfants, de leur âme française et catholique, de la dignité et de l'honneur de la famille.

Pour les Canadiens français, la lutte de M. et de Mme Oliva Dionne est une leçon et un symbole

## SIGNES DES TEMPS

### CENTRALISATION

UNIFIER n'est pas unir. Unifier est de l'ordre matériel; unir, de l'ordre moral. On unifie les choses, mais on unit les êtres, et souvent unifiant les choses, on désunit les êtres. On peut unifier un pays jusqu'à lui donner l'apparence administrative et politique de la plus complète unité, mais ce n'est qu'une apparence et, si elle déguise des mécontentements, des souffrances, des désunions, elle n'est qu'un mensonge: un sol qui a l'air solide et qui est entretenu comme un jardin, mais sous lequel il s'est creusé une cavité profonde. Il est facile d'unifier: il n'y faut que des légistes, des ronds-de-cuir et des gendarmes; mais il est difficile d'unir: il y faut de l'intelligence, du cœur et de la volonté. Unir ne détruit rien, mais unifier détruit quelque chose: l'unité.

Centraliser n'est pas concentrer. Entre l'un et l'autre, il y a la même différence qui sépare l'ordre matériel et l'ordre moral. Pour centraliser la Suisse, il suffit d'avoir des bureaux, mais pour opérer la concentration des forces nationales, il faut avoir des chefs. Centraliser, c'est encore détruire — pour nous la plus grave, la plus irrémédiable

des destructions: celle de la confédération helvétique. Centraliser, c'est agir contre notre terre et notre histoire. Mais la centralisation, elle aussi, n'a qu'une apparence de solidité. Forcée en surface, faiblesse à la base. Il suffit de frapper un seul coup au centre pour que tout s'écroule.

Étatiser n'est point rendre l'État fort, mais l'affaiblir. L'État devient alors un de ces obèses qui ne peuvent se mouvoir, mais qui écrasent sous eux leur propre siège. Plus augmente la compétence de l'État, plus son autorité diminue. L'étatisme est une tyrannie, et une tyrannie stérile. Il transforme les citoyens en assujettis. Il provoque un conflit mortel entre l'État et la nation, le peuple et le régime, la légalité et la vie. L'étatisme est une forme totalitaire, mais anonyme et insaisissable, car le pouvoir est partout et la responsabilité nulle part. Il est le contraire de la démocratie. Lorsque l'étatisme règne, la démocratie n'est plus qu'un stade pour jeux électoraux: le peuple est proclamé souverain, les citoyens votent, mais les hommes ne sont plus libres.

Gonzague de REYNOLD [*Conscience de la Suisse.*]

## COMMISSION SCOLAIRE ET JARDIN BOTANIQUE

Jacques COUSINEAU, S.J.

**L**E JARDIN BOTANIQUE de Montréal, appelé à devenir une miniature du monde, devait servir surtout à l'éducation de la génération de demain. Aussi dès le début s'avisait-on de le mettre à la disposition des autorités de l'enseignement primaire. En juin 1936, le projet de visites d'enfants dirigées avec compétence, de contacts organisés avec un milieu réel ignoré du petit citadin, visites et contacts qui seraient un complément indispensable des exposés scolaires, ce projet fut présenté au président de la Commission, M. Victor Doré, qui l'agréa. On apprenait bientôt, en février 1937, que sur la recommandation du Conseil pédagogique, M. Marcel Racine, instituteur à la Commission et licencié en sciences naturelles, serait affecté l'année suivante au Service des écoles au Jardin. Le travail de collaboration commençait entre la Commission scolaire et le Jardin botanique.

Les enfants répondirent avec un tel empressement aux moyens de culture adaptée mis à leur disposition au Jardin qu'il fallut dès 1938 augmenter le personnel enseignant. Faute de spécialistes, on eut recours aux aptitudes de deux jeunes, M. Raymond Goudreault et Mlle Cosette Marcoux, qui prirent les certificats de l'Institut botanique tout en consacrant aux enfants un temps considérable.

Ce travail dévoué, contrôlé par le frère Marie-Victorin et M. Jacques Rousseau, donna pendant deux ans, de 1938 à 1940, un essor remarquable à ce nouveau Service de la Commission. Les enfants dirigés dans les diverses sections du Jardin, passèrent de 800 en 1937 à 1,100 en 1938 et à 3,000 en 1939, sans compter ceux qui l'hiver vinrent dans les serres prendre contact avec les plantes de renommée mondiale. Les jardins d'écoliers où l'on initie à la culture des légumes et des fleurs des enfants de 9 à 16 ans occupèrent d'avril à septembre, dans les serres et sur le terrain, 60 élèves en 1938, 110 en 1939 et 175 en 1940. Des causeries furent données dans les écoles devant 6,000 élèves en 1938-39 et devant 9,000 en 1939-40. On eut enfin recours aux séances cinématographiques, les samedis d'hiver. L'assistance déborda au point qu'il fallut bientôt donner cinq et six représentations par samedi; on compta 23,100 spectateurs en 1940-41.

Une grande œuvre se créait qui apprendrait aux jeunes de Montréal le goût humain de la terre. Cinquante ans après Boston, quarante après New-York, à une échelle de trente à quarante fois plus petite qu'à Dearborn ou à Cleveland, qu'importe, elle s'amorçait simplement, à la française.

Les gamins de « la ville aux clochers dans la verdure » sauraient que cultiver fleurs, arbres, plantes utiles ou d'embellissement n'est pas un privilège réservé aux petits messieurs de Montreal West et de Mount-Royal, aux riches en villégiature ou aux jardiniers professionnels. La connaissance de la flore, l'apprentissage de la production potagère, l'habitude de vivre parmi les beautés de la nature et la pratique de l'embellissement orienteraient l'esprit et le goût vers de nouvelles carrières, comme l'urbanisme, l'architecture paysagiste, la culture maraîchère, l'agronomie scientifique et variée, toute l'industrie de l'alimentation. Combien de vocations scientifiques, littéraires et artistiques naîtraient de ce goût d'admirer normalement éduqué! Si le mouvement se développait, tout le niveau intellectuel et moral d'un peuple urbain en serait haussé: on aurait plus d'amateurs de jardins, plus de vie familiale à la maison, autour de la maison; parce qu'une caresse de beauté aura passé sur le visage de leur enfance et que le soleil de la joie aura réchauffé leur jeune cœur, moins d'hommes avanceraient dans la vie développant la fermentation de la haine et du désespoir, criminels coûteux à la société et révolutionnaires indiqués de demain. On aurait fini avec les déracinés du savoir livresque; une méthode réaliste — jardins d'écoliers épaulant les écoles ménagères — nous fournirait des consommateurs éveillés, au fait de l'économie domestique, et mettrait en honneur les métiers indispensables. Ce serait un certain retour à la terre et l'équilibre budgétaire, physique et moral retrouvé.

Une grande œuvre, aux ressources extraordinaires pour tout l'enseignement, se créait chez nous, par nous, que vient de comprendre en 1941 la Commission des Écoles protestantes de Montréal en nommant M. H. J. Scoggan, diplômé en botanique, comme chef du service de ses écoles au Jardin botanique. Un rapport récent, tout en révélant que 2,500 enfants environ représentant 80 classes des écoles protestantes de l'est comme d'ailleurs ont visité le Jardin au cours des six premières semaines de la présente année scolaire, notait que l'étude sur le terrain ne profite pas qu'aux classes supérieures où s'enseigne systématiquement la botanique, mais offre pour les leçons de choses du cours élémentaire « des facilités qui égalent déjà quoi que ce soit du genre au Canada ». Même « des classes de géographie ont fait des visites pour observer les formes de la vie végétale aux tropiques, les plants de cactus et l'habitat naturel de produits d'utilité universelle, tels que le coton, le café, le sucre et le caoutchouc. Ainsi des leçons qui autrement sembleraient porter sur des matières distantes, prennent un relief de réalité » (*Gazette*, 24-10-41).

Une grande œuvre se créait chez nous, par nous, que ne comprenait plus la Commission des Écoles

catholiques de Montréal. A l'automne 1940, au moment où les autorités rendaient hommage à l'enseignement « réaliste et pratique », à la compétence indispensable — avec l'anglais — à l'effort de guerre et à notre survivance, M. Racine, spécialiste en botanique, cheville ouvrière du service scolaire au Jardin, était envoyé dans une quatrième quelconque du district No 4. Les classes de la Commission n'étaient plus autorisées à se rendre régulièrement pour les visites dirigées; faute d'organisation, le nombre des élèves, venus librement, tomba à 800, quatre fois moins que l'année précédente. En mai 1941, on raya complètement du budget l'item de l'enseignement au Jardin botanique; mais, à la réunion du 10 septembre des nouveaux commissaires, M. l'abbé Coursol présenta une motion en faveur de son rétablissement. La question fut vivement discutée; M. O'Donnell se fit le grand leader d'opposition, mais c'est le double vote du président, M. Larose, qui donna le coup de grâce à l'œuvre.

L'affaire rebondit bientôt dans le public de façon spectaculaire. Le samedi 18 octobre, les séances de cinéma éducatif devaient reprendre, du moins pour les écoliers protestants. Mais des centaines d'élèves canadiens-français pénétrèrent quand même dans l'auditorium et firent du chahut chaque fois qu'une explication se donnait en anglais, réclamant leurs professeurs. L'incident fit son tour de presse, les protestations s'élevèrent de tous côtés se trompant souvent d'adresse, M. le Maire déclara que la Commission scolaire devait, à son avis, s'occuper de cet enseignement. Le débat s'instituait devant l'opinion publique tout en retournant devant la Commission.

De quoi s'agit-il? D'un enseignement concret complémentaire à l'école, reconnu indispensable au progrès culturel des jeunes, loué par tous y compris la Commission des Écoles catholiques de 1941. D'un enseignement adapté aux programmes de la Commission et donné aux élèves de la Commission dans la proportion de 90% des chiffres cités. D'un enseignement à bon droit dispensé jusqu'ici par des professeurs nommés par la Commission, parce qu'ils sont plus à même de savoir quoi dire dans cet enseignement *complémentaire* et parce que tout se passe comme si les instituteurs qui amènent leurs enfants visiter le Jardin choisissaient un ou plusieurs des leurs, désignés par leur formation spéciale, pour accomplir la tâche de guide de façon permanente et plus achevée.

Se demander qui paiera le salaire de ces professeurs semble superflu, tant la réponse va de soi. Que cet enseignement se donne au Jardin botanique n'y change rien; la direction du Service des écoles y ressortit à la Commission, en collaboration évidemment avec les autorités de l'institution. Dans ce

travail à deux, c'est toujours le public montréalais qui défraie les dépenses; celles qui proviennent des locaux et du matériel d'enseignement, de l'outillage pour jardinage et de la coopération du personnel technique sont payées par le Jardin; le traitement des professeurs reste la contribution financière normale de la Commission, la seule d'ailleurs.

On reconnaît volontiers cette évidence, s'il n'y avait pas la « politique d'économie » qu'impose à la Commission un déficit annuel. On rogne alors sur les allocations aux bibliothèques scolaires et autres « accessoires », puis on arrive à croire que le Service des écoles au Jardin n'est plus l'affaire de la Commission, parce qu'il coûte quatre mille dollars. Quatre mille dollars, le tiers d'un contrat pour pavage nuisible à l'hygiène et au sport dans une cour d'école, une goutte d'eau dans l'ensemble de dépenses qui touchent 8 millions! Quand les enfants réclament avidement de s'instruire, même le samedi et l'été, quatre mille dollars suffisent pour tarir la source. Et l'on parle d'instruction obligatoire!

Quatre mille dollars permettront de planter au Jardin botanique une grande œuvre scolaire qui pourra grandir et se ramifier, comme l'organisation de Boston aux dix-sept jardins d'écoliers. Ces perspectives encore lointaines consoleront peut-être les cœurs larges qui trouvent malheureux que le Jardin botanique ne se soit pas installé dans leur district, mais dans l'est. Des esprits ouverts et réalistes auraient bientôt résolu ce problème psychologique. Quant au transport économique, il sera facilité par les autocars de la Commission, immobilisés la majeure partie du jour. La Commission protestante s'en est tirée, pourquoi pas l'autre?

Quatre mille dollars paraissent un obstacle si minime qu'il faut voir autre chose peut-être. L'impopularité manifeste du Jardin botanique en certains milieux politiques, l'intention ouvertement exprimée de le supprimer d'autorité ou de le laisser tomber d'inanition, ces courants influeraient-ils indûment sur les refus de certains commissaires? Ils sont délégués pourtant non pour domestiquer les institutions mais pour servir la cause de l'enfant dans l'administration? Mme Dorothy Thompson nous révélait récemment que depuis septembre 1939, les Anglais apprenaient à collaborer dans tous les services. Faudra-t-il attendre que les sous-marins allemands approchent de Terre-Neuve pour mettre un peu d'ordre et de charité dans l'incoordination chronique et la rivalité malveillante de notre enseignement? Nous ne voulons pas croire qu'il faudra une génération de jeunes durs, balayant l'autre, pour pratiquer l'esprit d'équipe et le sens social.

Non, la Commission des Écoles catholiques de Montréal fera son devoir et collaborera avec le Jardin botanique au maintien et au développement du Service des écoles si bien lancé. Nous l'espérons.

## HISTOIRE DE L'ÉGLISE DU CANADA

LE HUITIÈME CONGRÈS ANNUEL de la *Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique* s'est tenu à London, les 8 et 9 octobre. En attendant la publication du rapport, rappelons ici les points saillants de la réunion.

Il est intéressant de noter, par exemple, la contribution apportée à notre histoire religieuse par un protestant, M. Sherwood Fox, président de la *Western Ontario University*. M. Fox a donné une forme littéraire, scientifique et, croyons-nous, définitive, aux longues recherches d'un franco-ontarien illettré, Alexandre Arpin, sur le site exact du martyre des saints Brébeuf et Gabriel Lalemant: le fort Saint-Ignace II. Arpin avait appris par cœur les textes des *Relations* relatifs au fort Saint-Ignace II et exploré toute la région voisine du fort Sainte-Marie, résidence centrale des missionnaires de la Huronie. D'après M. Fox, qui a scrupuleusement étudié et les textes et les lieux, le site indiqué par Arpin répond parfaitement à toutes les descriptions connues. De son côté, le service d'archéologie du gouvernement fédéral a établi scientifiquement l'existence d'un ancien fort à ce même endroit.

Dans la section française,—la seule dont nous parlerons ici,—Mgr Olivier Maurault a repris un sujet qu'il avait eu l'occasion de toucher déjà à Toronto en 1937: « Saint-Sulpice et la hiérarchie de l'Ontario ». Viennent ensuite trois sujets d'histoire régionale: M. l'abbé Dolor Biron, curé de Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, a parlé du grand vicaire Dufresne, une sorte de curé Labelle, sans panache; M. O'Neil, journaliste à la *Tribune* de Sherbrooke, a tracé avec une belle liberté d'allure, le portrait de M. l'abbé Pierre Girard, premier supérieur du séminaire de Sherbrooke et plus tard rédemptoriste; M. le sénateur Lacasse a rappelé, avec la vigueur et la conviction qu'on lui connaît, les 75 années de lutte des Franco-ontariens du diocèse de London pour leur survivance nationale et religieuse.

L'étude de M. Gustave Lanctôt, conservateur des Archives du Canada, est d'une portée plus générale: « Avantages de l'Église sous le régime britannique ». Il n'a présenté cette année que la première partie de son travail: l'Église sous le régime français; à la prochaine réunion, il traitera de l'Église sous le régime anglais, et il tirera, sans doute, la conclusion que son titre semble déjà indiquer. En ce qu'elle a de général, la thèse de M. Lanctôt est vraie: sous l'Ancien Régime, après Mgr de Laval du moins, l'Église du Canada fut entachée de gallicanisme. Mais il ne faudrait pas exagérer. Par exemple, l'intervention du roi dans la nomination des évêques de Québec n'est pas une manifestation de ce gallicanisme condamné par l'Église. C'est tout simplement l'application au Canada du Concordat de Bologne, intervenu en 1516 entre Léon X et François Ier. Aux termes de ce concordat, le pape reconnaissait au Roi de France le droit de présentation aux évêques du royaume, tout en se réservant de ne pas donner, dans certains cas, l'investiture canonique au candidat proposé. De même, affirmer que, sous l'Ancien Régime, l'Église du Canada était dans la dépendance absolue de l'État, n'est-ce pas forcer un peu la note? Enfin, jusqu'à M. Lanctôt, personne ne s'était avisé que le Cabinet de Westminster était le second Père de l'Église du Canada. En annonçant de cette façon la seconde partie de son étude, M. Lanctôt a, pour le moins, excité la curiosité.

## A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

### PEUPLE MAL LOGÉ

LE *FINANCIAL POST* du 8 novembre publie un article du Dr E. G. Faludi, éminent architecte hongrois, réfugié de guerre, actuellement conférencier à l'Université de Toronto. Le Dr Faludi constate que la situation du logement au Canada est mauvaise; la guerre en a révélé la gravité et en beaucoup d'endroits l'a rendue désastreuse.

Humiliante vérité. Quelle anomalie en effet: un peuple jeune, vivant dans un pays immense, aux ressources naturelles illimitées — bois, argile, ciment, etc. — qui n'a pas encore réussi à loger convenablement ses douze millions d'habitants. Où sont les responsables et les responsabilités.

Pour avoir fermé les yeux sur ce problème, notre effort de guerre aujourd'hui en est amoindri. Le président Roosevelt apprenait naguère avec effroi qu'un million de jeunes recrues avaient été écartées du service comme inaptes. Serait-ce mieux chez nous, puisque "the quality

of its citizens depends largely upon the quality of their homes and their environment"?

Et le Dr Faludi ramasse là-dessus les vérités essentielles: taux élevés de la mortalité infantile et de toutes les maladies dans les zones d'habitation insalubre; frais élevés, dans ces mêmes zones, des services de police, d'hospitalisation, de protection contre les incendies; détérioration du capital humain dont la guerre nous rappelle tragiquement le rôle essentiel dans la nation.

Seule une large et vigoureuse politique du logement, élaborée tout de suite pour les besoins immédiats et pour ceux de l'après-guerre, peut corriger pareille situation. Elle devrait viser deux buts: l'assainissement des zones de taudis et la multiplication des habitations salubres à bon marché. "It means the beginning of planning for a better way of living. Planning is money saving. No country can afford today to dispense with this economy".

### L'INCIDENT KING EN ANGLETERRE

LA PRESSE CANADIENNE a épilogué en tous sens sur la réception originale dont M. King fut l'objet de la part des troupes canadiennes en Angleterre. Voici comment un correspondant de là-bas nous raconte l'affaire: « Je n'ai pas fait d'enquête, mais mon opinion personnelle est qu'il ne faut pas donner un caractère politique à la réception un peu douteuse que notre Premier Ministre a reçue en certains milieux. Les militaires se fichent copieusement des hommes politiques, et des volontaires surtout n'ont rien à attendre ni rien à redouter d'eux . . . Aussi cèdent-ils assez facilement à l'envie de faire une bonne blague ou un bon chahut, surtout quand ils vont librement assister à une réunion où ils ne sont pas obligés d'acclamer sur commande, comme il arrive trop souvent dans leur vie. Aussi se reprennent-ils quand ils en ont la chance! »

Nous tenons d'un autre correspondant d'outre-mer le récit suivant, qui est la version d'un officier canadien-français: « . . . ni la politique ni la conscription, ne sont au fond de cette manifestation. Je me réjouis qu'elle n'ait pas été faite par les Canadiens français ou du moins en français, parce que ceux-ci auraient pu le faire tout autant que les gens de Toronto qui s'en chargèrent. Ces derniers, bons soldats, sont fort turbulents dès qu'ils se débandent. Déjà au Canada ils ont ennuyé leurs officiers, causant du trouble, suscitant des rixes. A l'arrière-plan de la manifestation King, il y a le mépris du militaire pour le civil. D'ordinaire, pour empêcher ce sentiment de s'exprimer, on tient les soldats au garde-à-vous quand il y a un visiteur qu'on veut honorer, comme les ministres Power, Howe, etc., qui vinrent

tour à tour. Pour M. King, on voulut faire un rassemblement populaire, un *mass meeting*. Il y avait tambours et clairons, mais les régiments n'étaient pas formés. On avait invité les soldats à se rendre en masse au terrain des sports. Or il arriva que ce jour-là, comme presque tous les jours du mois d'août, fut un jour de pluie. Au moment du discours il pleuvait à verse, tellement que les peaux de tambours en furent détendues, puis crevèrent presque toutes en séchant. Les beaux uniformes des officiers étaient détrempés. Ce n'était pas pour réchauffer l'enthousiasme.

« Trois interruptions rapportées presque textuellement, caractérisent le sentiment qui animait les soldats. Dès le début du discours, M. King dit solennellement qu'il apportait aux troupes le salut du Canada. Des voix partirent: « Nous aimerions mieux des cigarettes. Envoyez-nous des cigarettes du Canada. » . . . Depuis plusieurs mois, il est difficile de se procurer des cigarettes en Angleterre. Un peu plus tard, M. King dit: « Soyez certains que vos mères, vos épouses, vos sœurs sont dans l'admiration pour ce que vous faites ». Cris: « Nous ne faisons rien . . . Faites-nous faire quelque chose . . . » A la fin du discours: « Que pourrais-je faire pour vous faire plaisir? » Clameur: « Ramenez-nous au Canada! » . . . ce n'est pas très impérialiste! . . . on a voulu montrer au Premier Ministre ses soldats au naturel, il les a vus. On sera plus prudent à l'avenir. Je crois bien que, si M. Hanson va au camp, on ne débridera pas les troupes. Je ne crois pas que ses vues politiques ou sa ferveur naïve lui fassent trouver grâce devant les loustics, même de Toronto.

## L'APPEL DES MORTS

LE GLAS DE NOVEMBRE est l'affirmation la plus solennelle de la vie future, car il nous suggère des prières d'espérance. Tandis que tintent les cloches, on croit entendre la voix de Job se mêler aux frissons des cyprès: « Je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je me relèverai de la terre ». Dans les chapelles des cimetières, alors, on ressent la paix immense de la Messe des Morts. *Requiem aeternam . . . Lux perpetua*.

La pensée des morts est porteuse de joie autant que de tristesse, elle rappelle la résurrection autant que le tombeau. Voyez les saintes femmes au matin de Pâques assises auprès de celui de Jésus pour pleurer. *Lamentabatur!* Comment traduire l'infinie tristesse qui s'exhale de cette parole. Leur douce lamentation, sur un ton d'aimante mélodie entrecoupée de sanglots, caressa longtemps la rude pierre ronde qui fermait la tombe, tandis que les soldats, interdits, regardaient en silence. Puis la tristesse fut transformée en joie et le Christ ressuscita des morts, prémice de ceux qui dorment. La victoire du Christ au matin de Pâques!

Non moins éclatante est la résurrection de l'Église après les années sombres des catacombes. Au grand jour, sur la voie Appienne et sur l'Ardéatine, sur la Tiburtine et la Nomentane, les cortèges de fidèles s'organisèrent. On ramena à Rome les reliques des morts pour les cacher sous l'autel des premières églises. Durant deux siècles et demi, on avait vécu ensemble, et cette cohabitation des vivants et des trépassés est tellement caractéristique de l'Église primitive! Les inscriptions funéraires nous ont livré les premières prières des chrétiens; les peintures funéraires nous ont donné les premières images du Christ et de la Vierge, des apôtres et des prophètes. L'Église est née dans les tombeaux. Le souvenir de ses morts soutient sa vigueur d'aujourd'hui. La prière pour les trépassés est le gage d'une vie éclatante à la lumière du soleil. *Lux perpetua luceat eis*. Pas seulement aux morts, mais aussi aux vivants.

Combien consolante est cette pensée, quand nous songeons à l'Europe dévastée, à nos frères qui meurent par millions. Ils ont besoin de notre aide, car qui songe à prier pour eux. Beaucoup quittèrent ce monde dans une horrible agonie. Sous les bombes, dans les fossés le long des routes, sous la fusillade, sur le champ de bataille et dans les camps de concentration, ils moururent par le feu, le fer, le froid, la faim, les privations, les violences. Prions pour eux, car ils sont abandonnés de tous. On ne dira que de rares messes dans les cimetières de tant de régions occupées. Et dans tant de pays qui souffrent, il n'y a même pas les consolations de la foi! Chinois païens, bolchéviques athées qui meurent par millions! Leurs voix nous arrivent. Priez pour nous! Priez pour nous! Nous avons tant besoin d'être aidés.

Prions pour ceux qui meurent durant ce terrible mois de novembre; l'an dernier c'était la bataille de Finlande; cette année, c'est la bataille de Russie.

Les morts nous appellent. Priez pour nous! Pas seulement parce que nous avons besoin de vous, mais plus encore parce que vous avez besoin de nous. C'est notre sacrifice qui fera renaître le monde. De nos tombeaux, rayonnante, surgira l'Europe nouvelle. Pratiquez, pendant qu'il en est temps, la prière sublime, désintéressée, pour les morts inconnus. De notre côté, nous prions pour vous, que vous jouissiez de la paix, que la lumière revienne après les ténèbres.

# UNE ANNÉE SOUS LES BOMBES

AdélarD DUGRÉ, S.J.

**I**L y a près d'un an, un samedi soir, de vastes lueurs d'incendie rougirent soudain le ciel au-dessus de Londres, dans la direction de l'est. Placés en bordure de l'immense ville, au sud-ouest, nous ne pouvions guère juger de l'étendue du désastre, mais il nous paraissait formidable. La canonnade lointaine et les bourdonnements d'avions, qui se prolongèrent bien avant dans la nuit, nous persuadèrent que la grande attaque était déclenchée. Nous ne nous trompions pas.

Ce n'étaient pas les premières incursions aériennes. Bien des fois, durant le mois d'août, nous avions entendu dans les airs, accourant de lointains horizons, des escadrons invisibles qui, dans un galop de métal, fondaient sur la ville gigantesque et paraissaient l'encercler. Les cris plaintifs de la sirène répandaient l'alarme, et nous attendions, l'œil inquiet, l'oreille attentive, ce qui pourrait arriver. Après un quart d'heure, une demi-heure, nous entendions revenir la bande malfaisante au-dessus de nous, à une telle hauteur que nous ne pouvions rien distinguer. Un bruit confus, au fond du ciel, coupé des saccades de la mitrailleuse, nous permettait de deviner qu'elle était aux prises avec les chasseurs de la *Royal Air Force*. La poursuite se continuait vers la mer, puis les avions britanniques revenaient en se balançant triomphalement pour annoncer leur victoire, comme le bon chien qui regagne le foyer, encore chargé de menaces, après avoir mis en fuite les animaux errants. Ces triomphes devinrent si ordinaires, si éclatants, que les Allemands renoncèrent aux attaques de jour. Désormais, c'est surtout la nuit qu'ils opéreront.

On m'a demandé de consigner ici mes impressions personnelles sur l'année que je viens de passer dans un des quartiers excentriques de Londres: c'est à cela que je me limiterai. Je ne vise donc pas à donner une idée d'ensemble de la bataille de Londres, ni à décrire ce qui s'est passé au centre de la ville. Je dis ce que j'ai vu.

Dans la vaste maison que j'habite, des inspecteurs nous ont dit où nous réfugier pendant les attaques. Le vieux manoir aux murs trapus, entouré de bâtisses plus récentes, était l'abri tout désigné. C'est là que la communauté se groupait, plus ou moins au complet. Car on se familiarisa vite avec les alertes. Les jardiniers cessèrent bientôt de suspendre leur travail; le soir, les plus curieux s'enhardirent à sonder le ciel, à suivre le jeu des projecteurs et la flamme des canons. Dès le début de la guerre, les novices avaient gagné le nord, la campagne. Il ne restait plus au noviciat qu'une quinzaine de pères,

la plupart âgés ou malades, puis des scolastiques aux études et des frères chargés du soin de la maison, de l'imprimerie, du jardin. En tout, une soixantaine de personnes. La chapelle, prêtant le flanc au sud-est, était particulièrement exposée; on évitait de s'y réunir le soir. Le souper fut avancé, pour que la communauté ne fût pas au réfectoire au moment des attaques.

Celles-ci commençaient d'ordinaire entre 7 et 9 heures. Nous pensions d'abord que les avions ne feraient que passer au-dessus de notre faubourg, et qu'ils poursuivraient leur route vers le centre; nous dûmes nous rendre compte qu'on s'occupait aussi de nous. De plus en plus, le bruit lancinant, qui caractérise les moteurs allemands, s'attardait au-dessus de nos têtes; puis nous éprouvâmes l'étrange frémissement du sol durement secoué par une bombe. Dans les pieds, dans tout le corps, on sentait le coup avant de l'entendre. On pouvait même juger de sa distance par l'espace qui séparait la secousse de la détonation. Peu à peu, comme dans un orage électrique, les coups se rapprochèrent; puis des grappes de bombes incendiaires furent parsemées dans nos champs, tout autour de la maison. Les frères, les scolastiques, se précipitaient alors pour étouffer sous des pelletées de terre les torches ardentes. Le lendemain, on trouvait épars des cylindres d'acier à culasse de plomb, de quatre pouces de hauteur, de deux pouces de diamètre, sentant l'acétylène.

Nous savions maintenant que nous étions menacés. Comme les alertes se prolongeaient des heures, la plupart s'installèrent un lit, un matelas, un fauteuil, dans quelque coin de salle ou de corridor qu'ils croyaient bien protégé. Je préfèrai l'isolement et le silence de ma chambre à la sécurité problématique de ces dortoirs improvisés. Les formidables coups de canon ne nous laissaient guère sommeiller longtemps. Enveloppés dans des couvertures, nous attendions parfois jusqu'aux petites heures du matin pour goûter un repos paisible.

Aux derniers jours de septembre, après qu'un avion eut longtemps tournoyé autour de la maison, un sifflement aigu se fit entendre tout à coup, se rapprochant en un crescendo rapide. Une forte secousse, un fracas de verre en éclats, de briques en dégringolade, puis rien. Une bombe était tombée sur notre terrain, entre l'imprimerie et la maison du fermier. La maison s'était engouffrée tout entière dans sa cave, monceau de ruines; une partie des étables, une aile de l'imprimerie étaient démolies. Le fermier, sa femme, ses enfants, arrivèrent bientôt,

énervés mais sans blessures. Ils étaient sous leur abri « Anderson », creusé dans le jardin, recouvert de tôle ondulée et d'un amas de terre; c'est ce qui les avait sauvés. Mais ils ne voulaient plus y rester; ils se croyaient plus en sûreté près de nous. Ils s'installèrent pour la nuit dans un parloir. Le lendemain, à l'heure des messes, toute la maison fut soudain ébranlée de fond en comble: c'était une bombe à retardement qui éclatait près du poulailler, sans causer de dommages. J'étais alors dans la chapelle; je vis ses murs danser comme une boîte de carton sous un coup de pied. Les jours suivants, d'autres bombes tombèrent dans le jardin, dans les champs, en bordure de la rue; en tout, une bonne douzaine. L'une démolit une maison d'œuvres où les scouts et les associations paroissiales avaient coutume de se réunir; les autres creusèrent de profonds cratères de 30 à 40 pieds de diamètre.

Un peu plus tard, en octobre, vers 9 heures du soir, je venais de me retirer, quand le sifflement d'une bombe me tint en suspens: elle paraissait venir très proche. Le coup fut terrible, suivi d'un bruit de vitres, de briques, d'ardoises, qui volaient en éclats. Je me précipitai vers le refuge commun. La poussière envahissait les corridors, nous étions touchés: « A l'aile des scolastiques », me crie-t-on. C'est au bout de la chapelle, juste à l'endroit que l'inspecteur a désigné comme le plus dangereux. La bombe n'a fait qu'effleurer le toit, l'écrasant sur l'étage supérieur. Nous respirons. Cette aile était abandonnée, les scolastiques occupant les salles des novices. Nous nous applaudissons de cette mesure de prudence, quand de lointains coups de sifflet attirent notre attention. On court de ce côté: trois jeunes religieux qui se trouvaient par hasard sous la couverture atteinte étaient engloutis sous les débris de poutres, de planches, de tuiles et de plâtres. L'un d'eux avait dans sa poche un sifflet de scout; dès qu'il revint de son étourdissement, il s'en servit pour donner l'alarme. On dégage les blessés du treillis qui les enserme. On les transporte. L'un d'eux reste inconscient. Il meurt une heure plus tard. Les autres séjourneront à l'hôpital plusieurs semaines. Le lendemain, sous la pluie et le vent d'automne, la scène paraît lugubre. Des morceaux d'ardoise et de verre jonchent le sol; les fenêtres béantes, la toiture ébréchée, tout annonce la désolation, comme après un incendie. Et ce n'est là, pensons-nous, que le commencement . . .

Une dizaine de jours après, trois bombes incendiaires tombent sur la maison. L'une traverse la toiture et le plafond, tombe dans une chambre de l'étage supérieur, où on l'éteuffe promptement; les deux autres se logent sous la couverture, qu'elles mettent en feu. Tout de suite, vingt pompiers improvisés, munis de chaudières et de boyaux, sont sur le toit. Les pompiers de la ville, des hommes de la

*Home Guard* et de l'*Air Raid Protection* accourent et le feu est vite éteint. Des religieuses, nos voisines, furent moins heureuses: incapables de se défendre elles-mêmes, elles furent deux fois victimes de l'incendie, qui dévora une grande partie de leur vaste couvent. La première fois, nos frères accoururent à leur aide et luttèrent toute la nuit contre les flammes; la seconde, le téléphone était interrompu; le messenger qui devait nous avertir fut blessé en route et transporté à l'hôpital; les pompiers, occupés ailleurs, arrivèrent trop tard . . .

Les jours suivants, notre communauté se dispersait. Les vieillards partirent pour la campagne; les scolastiques se réfugièrent dans le nord avec leurs professeurs, pour y continuer en paix leurs études; nous restâmes une quinzaine, retenus par nos occupations ordinaires et la garde de la propriété. La nuit, les uns se blottirent au sous-sol, les autres se partagèrent les chambres du rez-de-chaussée, dans le vieux château. Ce fut l'ère d'une agréable vie de petite communauté, dans un domaine magnifique. Chacun eut sa demi-nuit de garde par semaine, par crainte des attaques nocturnes. Quand Londres était bombardée, le veilleur pouvait suivre le mouvement de l'attaque par le bruit du canon et la lueur des bombes lumineuses ou des incendies. Cela ne manquait pas d'un certain attrait.

Chose étrange, ce fut la fin de nos grandes émotions. Depuis le 20 octobre de l'an dernier, nous n'avons reçu qu'une fois des bombes incendiaires; elles brisèrent quelques vitres d'une serre. Ce qui nous étonne encore aujourd'hui, ce n'est pas que les Allemands aient cessé de s'attarder autour de nous, c'est que, pendant un mois, ils se soient acharnés sur notre village, où les institutions les plus considérables sont, avec notre noviciat, un hôpital, trois couvents de religieuses et une église. Des centaines de bombes y furent jetées pour incendier un couvent démolir une imprimerie et quelques maisons, tuer deux personnes: notre scolastique et une jeune Française réfugiée dans une famille des environs.

Après quelques semaines de ce répit inattendu, nous commençâmes à réparer les dégâts. Peu à peu les débris disparurent des abords de la maison. On rapiéça la toiture; l'aile endommagée fut recouverte et protégée contre la pluie. Dans l'impossibilité de se procurer des vitres, les frères remplacèrent par des planches et du papier goudronné les carreaux brisés, et nous mirent tant bien que mal à l'abri du mauvais temps. Tassés dans le vieux manoir, nous nous préparâmes pour un hiver terrible: il fut bien supportable. Nous pensions, en effet, que nous n'avions eu que le prélude de la grande offensive et que les longues nuits d'hiver seraient un interminable cauchemar où la mort nous menacerait à chaque instant. Il n'en fut rien, non seulement dans notre

quartier, mais dans l'ensemble de Londres et de l'Angleterre.

Dès le début d'octobre, un père nous avait conté que, selon un de ses amis, du bureau des statistiques, un calcul serré du nombre des incursions, du nombre des avions, du nombre des bombes, indiquait que la *Blietzkrieg* se ralentissait, au lieu de s'intensifier. Nous restâmes sceptiques. C'est pourtant ce qui arriva. En Amérique, où vous appreniez chaque matin le lieu et la durée de la dernière attaque, vous pouviez croire que tout le pays était en alarme continuelle. La réalité était autre. On a pu le constater par certains accidents regrettables: même pendant les alertes, les théâtres, les auberges, les salles de danse étaient achalandés. Les marchands reprenaient leur commerce avec ce qu'ils pouvaient sauver de leur magasin en ruines. On dressait en hâte un toit temporaire, on bouchait les trous vaille que vaille, et l'on continuait à vivre. Autant que possible, les femmes et les enfants étaient éloignés, mais tous ceux que retenait leur besogne faisaient leur ouvrage, y ajoutant même quelques nuits de garde par semaine. Durant le jour, quand un tirailleur audacieux venait jeter des bombes en plein cœur de Londres, on ne s'énervait plus des cris de la sirène.

Un jour, je passe devant un abri au moment où sonne l'alarme. Un gardien invite les passants à s'y réfugier: personne n'y entre. Les conducteurs d'autobus, laissés libres d'arrêter ou de circuler, continuent leur service. Au centre de la ville, un après-midi, j'attends l'autobus qui me ramènera au logis, quelques minutes après le commencement d'une alerte. Des cinquante voyageurs qui attendent comme moi, personne ne paraît penser aux avions. Je ne m'en souviens moi-même qu'en voyant, dans l'embrasement d'une porte, deux femmes qui scrutent le ciel d'un air inquiet. L'impassibilité des hommes de police devient proverbiale. La population partage bientôt leur assurance. Les gamins s'amuse, durant les alertes, à imiter le sifflement des bombes qui descendent. On n'est pas indifférent devant les ruines qui s'accumulent; on manifeste sa tristesse, on exprime son regret, son inquiétude, plus que son indignation. Jamais je n'entends un mot défaitiste. C'est la guerre. On encaisse, comme de bons jouteurs. L'une des raisons de ce calme pendant les alertes est, sans doute, qu'on réussit à tenir les avions à une grande hauteur. Il n'y eut presque pas de ces vols rasants qui jetèrent la panique sur les foules de fuyards pendant l'invasion de la Belgique et de la France. Le réseau de ballons captifs et l'artillerie forçaient les maraudeurs à se tenir à distance.

Pour aider le moral à se soutenir, l'administration prit le parti de faire disparaître les ruines: *Keep the City tidy*, garder la ville propre, la circulation facile, telle fut l'ambition du service municipal. Il y réussit

assez bien. Les escouades de démolisseurs se multiplièrent dans tous les quartiers, enlevant les débris, aplanissant le sol. Si bien que les visiteurs doivent regarder attentivement pour découvrir les traces du bombardement. Hors certaines parties plus éprouvées, Londres a gardé son visage ordinaire, la pelouse et les fleurs de ses parcs. Des murs ébréchés ou calcinés, surtout des fenêtres béantes ou fermées de papier noir, de larges vitrines réduites à quelques carreaux de fortune de planches grossières, sont les indices les plus frappants du passage de la tempête. Dans les villes moins considérables, les dégâts sont plus sensibles. Dès l'entrée en gare, dès la sortie sur la rue, les ruines apparaissent. Le centre de ces villes, moins étendu, plus facile à réparer, plus souvent atteint, étale ses blessures au grand jour.

Les longues nuits d'hiver se firent encore plus mornes grâce à l'obscurité, ce *black-out* impitoyable qui, en décembre et janvier, commence à 4 heures de l'après-midi pour ne se terminer qu'à 9 heures du matin. Sur la rue, grande difficulté pour reconnaître son chemin ou son autobus; au logis, un sentiment de réclusion et de danger, qui saisissait facilement les âmes impressionnables. Et puis, la plupart n'osaient plus coucher dans leur lit, ni même dans leur maison. On allait aux refuges. Si je n'avais pas vu ces *shelters*, j'aurais peine à croire que des millions de personnes du monde, habituées au confort, pussent dormir plusieurs mois dans de pareilles conditions. Dans les maisons particulières, la chambre aux fournaies était un abri recherché. J'ai vu de ces dortoirs où l'on a installé des lits superposés, comme dans les cabines de troisième sur les bateaux. Dans un carré qui n'a pas vingt pieds de côté, une dizaine de personnes passaient la nuit et s'en trouvaient bien. L'appartement était chaud, sec, aéré. Combien n'avaient pas ces avantages! Plusieurs fois je traversai des stations de l'*underground* où l'on admettait des coucheurs. Ceux-ci avaient la jouissance d'une bande de dix pieds, le long du mur auquel ils étaient adossés. Le reste du quai était pour les voyageurs. Dès 4 heures du soir, on faisait queue à l'entrée du souterrain. Des institutrices y conduisaient leurs élèves. Chacun y apportait son paqueton de couvertures. A 5 heures, plusieurs avaient déjà pris place pour la nuit, serrés comme des harengs. Des mamans faisaient manger la marmaille, des écoliers tenaient un livre ouvert, des vieilles tricotaient, des hommes lisaient le journal, tous assis sur la couverture qui leur servirait de lit. Quelques-uns cherchaient à sommeiller avant l'arrivée des avions. Comment pouvait-on, sans avoir les côtes mouluës, passer dix, douze, quinze heures, ainsi étendu sur l'asphalte? Les jours de pluie — ce sont les plus fréquents à Londres, pendant l'hiver, — on arrivait plus ou moins trempé. Et pourtant, il fallait dormir, pour reprendre son

travail le lendemain. Des règlements furent affichés pour faire cesser le bruit, prévenir l'immoralité. Les maladies contagieuses étaient à craindre. Peu à peu les conditions s'améliorèrent. Des lits superposés se dressèrent le long des murs, des chars-restaurants circulèrent. N'empêche qu'à la suite d'une sorte de plébiscite, un journaliste pouvait dire qu'un des désirs les plus fréquemment exprimés, en Angleterre, était celui de dormir dans un bon lit, entre deux draps.

Que nous réserve l'avenir? Bien fin qui le dira. L'invasion, qui paraissait imminente il y a un an, semble beaucoup moins à craindre. On en parle

parfois; le public ne paraît pas s'en énerver. Certains paraissent même la désirer: ce serait un moyen d'en finir plus tôt. Depuis la mi-mai, les attaques aériennes se font si rares qu'on en perd presque le souvenir. Je ne crois pas avoir entendu sonner trois alarmes depuis trois mois. Faudra-t-il, avec l'automne, non seulement se cabaner de bonne heure, mais aussi retourner coucher aux abris, fort délaissés durant la belle saison? J'imagine que l'habitude ne s'en reprendra pas sans peine. Nous pouvons croire, cependant, que le courage des Anglais s'élèvera vite au niveau du péril, et qu'ils donneront, de nouveau, le magnifique exemple d'une froide détermination à tout souffrir plutôt que de se laisser dominer.

---

## LES FOUILLES AU FORT SAINTE-MARIE

J. F. McCAFFREY, S.J.

L'ÉTÉ DERNIER, un groupe d'archéologues du personnel du Royal Ontario Museum, sous la direction de M. Kenneth Kidd, entreprirent des fouilles scientifiques sur le site de l'ancien fort Sainte-Marie, près de Midland, Ontario. Ce fort était la résidence centrale des martyrs jésuites de l'Amérique du Nord et de leurs compagnons chez les Hurons. On a creusé tout l'été sans relâche, et bien que l'approche du froid et d'autres motifs aient forcé M. Kidd et ses compagnons à interrompre leur travail jusqu'à l'an prochain, déjà ce qui est accompli à date permet d'apprécier l'ouvrage et sa portée.

Nous connaissons beaucoup trop peu l'histoire des efforts tentés pour christianiser et civiliser la grande nation huronne: efforts qui débutèrent à l'arrivée de Champlain et du récollet Le Caron, en 1615, à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de Penetanguishene dans le comté de Simcoe en Ontario, et finirent, en 1650, par le retour des missionnaires jésuites à Québec avec 300 Hurons, restes d'une nation de 30,000 âmes autrefois florissante. Cette histoire fait bien ressortir un aspect de la politique de Champlain que l'on néglige souvent, mais bien à tort, — car nous ne pourrions attendre un jugement adéquat sur l'œuvre des Français au Canada de la part de l'historien qui omettrait cette considération. Durant ces trente-cinq années, de 1615 à 1650, les Récollets et surtout leurs successeurs en 1625, les Jésuites, entreprirent l'œuvre — ils la réussirent en partie — d'édifier une nation indienne en Canada; et malgré l'insuccès dû à la famine, à la peste et aux farouches Iroquois, le simple fait qu'ils tentèrent une pareille entreprise montre bien les visées lointaines et les motifs chrétiens qui animaient les colonisateurs.

Le fort Sainte-Marie abrita les missionnaires de 1639 à 1649, année où on le brûla pour éviter qu'il ne tombât aux mains des Iroquois. Dans les premiers temps de la mission, les Pères vivaient dispersés dans différents villages indiens, sans poste central plus rapproché que les Trois-Rivières ou Québec; mais la trop grande solitude de cette vie et l'accroissement de la mission nécessitèrent un nouvel arrangement: la construction du fort Sainte-Marie remédia à ce besoin. La résidence de Sainte-Marie, comme on disait alors, devint ainsi le premier établissement européen permanent en Ontario, de trois ans plus vieux que l'établissement de Montréal. Dans ses murs se rassemblaient les missionnaires et le groupe de leurs dévoués aides laïques. Les champs des alentours servaient à ces aides pour donner aux Indiens des leçons d'agriculture, pour faire des expériences d'élevage, etc. De là, aussi, d'autres missionnaires partaient pour évangéliser les tribus environnantes. C'était là le cœur de la mission; sa chute marqua l'écroulement de l'œuvre en Huronie.

Il y a plus qu'un intérêt local aux fouilles entreprises à cet endroit, l'un des plus importants parmi les premiers sites historiques du Canada, comme l'a fait remarquer le docteur C. T. Currelly, directeur du Royal Ontario Museum. Voilà pourquoi il ne sera pas hors de propos de donner quelques explications sur le but visé et les méthodes employées. L'objectif principal est de retracer les contours des bâtiments du fort en vue d'une reconstruction possible. Il y faudra un travail long et rude. On espère aussi que le matériel indien trouvé là facilitera la détermination de dates définitives pour d'autres reliques indiennes déjà découvertes par la province. Enfin, il reste la

possibilité, lointaine peut-être mais non désespérée, d'y découvrir des reliques de nos martyrs saint Jean de Brébeuf et saint Gabriel Lalemant, car une partie d'entre elles aurait été enterrée quelque part dans les environs du fort.

Le travail commença par un examen détaillé du sol en dedans et en dehors des fortifications. On prit le niveau du terrain et on dessina une carte topographique de l'ensemble. On divisa aussi la surface du fort en carrés de cinq pieds de côté, chaque carré étant numéroté et enregistré sur la carte. Après cela, commença le creusage; d'abord, une tranchée bien en dehors du fort, longue d'environ deux cents pieds. Le but de cette tranchée, c'était de permettre l'étude du sol: sa nature, l'épaisseur et la composition des différentes strates; leur disposition avant que le travail de l'homme les bouleverse. On aurait besoin de tous ces renseignements pour interpréter les diverses formations de terrain rencontrées. C'est en creusant cette tranchée que l'on trouva une médaille de saint Ignace et saint François-Xavier, qui date très probablement de la période d'occupation, sans que l'on puisse préciser davantage son époque.

Cette première tranchée d'exploration finie, on en commença une seconde qui traversait le fort lui-même de l'ouest à l'est. La méthode suivie en creusant cette tranchée est des plus intéressantes et montre bien avec quel soin l'on procède. Chaque carré est creusé séparément en tranches de trois pouces. Ces épaisseurs sont numérotées à tour de rôle en partant de la surface, et la terre qu'on en retire est tamisée avec soin ou émiettée avec des truelles, afin d'y découvrir tous les spécimens qui s'y trouveraient: ossements, bois, porcelaine, pierres, verres, etc. On les collectionne soigneusement dans des sacs de papier sur lesquels sont inscrits le numéro du carré et sa profondeur. Les objets plus considérables, tels que haches, etc., sont localisés scrupuleusement ou photographiés avant d'être retirés, de même que les diverses formations de terrain. Également, les taches intéressantes; et il s'en présente: ainsi une poutre de bois qui a complètement pourri laissera après elle dans le sol une tache sombre que révélera un creusage soigné. Quelques-uns de ces carrés ont été creusés jusqu'à une profondeur de six pieds. On ne néglige pas non plus les parois de ce tranchées. On note avec précision les changements de sol et, quand c'est nécessaire, on trace un diagramme du mur du carré ou de toute une série de carrés.

Jusqu'à date, le quart, presque le tiers de l'étendue en dedans des fortifications a été creusé de cette façon, pratiquement toute l'extrémité sud. Deux des quatre tours de pierre ont été découvertes et une partie du mur du côté est. On a déjà creusé assez pour réperer le fossé qui longeait les côtés sud et ouest du fort. A l'intérieur, on a trouvé plusieurs

pièces de maçonnerie dont on ne peut encore préciser l'utilité. Une des découvertes les plus intéressantes est une section de pallissade d'environ neuf pieds de côté. Un certain nombre de poteaux portent sur des troncs d'arbre horizontaux dans lesquels ils sont solidement fixés. On la considère comme une construction d'architecture européenne, puisque les Indiens avaient l'habitude de construire sans sables. Les fouilles ont aussi produit une bonne quantité de bois carbonisé, et une section d'environ deux pieds carrés de ce qui apparemment fut un plancher a été enlevée toute d'un morceau. Ces objets, en plus d'un bon nombre de haches de fabrication française, de restes de métal, de colliers, de clous et de chevilles métalliques d'autrefois, de grains de chapelets, de verroterie, d'un fourreau, d'une portion d'œuf de poule (exhibée au pavillon d'aviculture à l'Exposition nationale canadienne de Toronto de 1941), voilà le bilan des découvertes de cette année. A l'aide de ces vestiges et de ceux que mettra à jour la poursuite du travail, les experts du musée espèrent compléter leur reconstruction.

Inutile de dire que ces travaux ont suscité une vive curiosité et attiré un grand nombre de visiteurs, tant du Canada que des États-Unis. Pour apprécier justement l'œuvre entreprise, il faut bien tenir compte de ce facteur. Montréal est actuellement à organiser une série de fêtes religieuses et civiques pour rappeler et honorer la bravoure et l'esprit chrétien de ses fondateurs. L'histoire de la mission chez les Hurons n'est pas moins glorieuse et inspiratrice: elle mérite qu'on s'en souvienne. De plus cette trace de l'influence française dans l'Ontario peut difficilement manquer d'apporter un lien nouveau entre les deux grandes provinces du Canada. Détail intéressant, peut-être même symbolique, les ouvriers employés aux travaux venaient tous de la région environnante, et semblaient aussi à l'aise en parlant le français que l'anglais. Jusqu'ici les Pères jésuites de la Province du Haut-Canada ont défrayé les débours en coopération avec le Royal Ontario Museum of Archeology, qui s'est porté financièrement responsable des salaires versés au personnel spécialisé envoyé sur place. Le premier ministre de la Province de Québec, M. Godbout, a manifesté son intérêt pour ces fouilles et son désir d'y avoir une certaine part.

Les martyrs jésuites ont récemment été nommés patrons secondaires du Canada. Il faut voir plus qu'une coïncidence dans le fait qu'il y aît en même temps un tel accroissement d'intérêt pour leur œuvre. Fasse le ciel que ce soit là un gage de leur intérêt croissant pour leur terre d'adoption et de leur intercession toujours plus bienveillante.

(Traduction de RELATIONS)

# LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

J.-A. BRUNET

**L**A BIBLIOTHÈQUE est considérée aujourd'hui, un peu partout, comme partie intégrante de l'école et complément de l'enseignement. Les éducateurs de notre pays ont reconnu, eux aussi, la nécessité de la lecture dans la formation intellectuelle et morale des élèves. Aussi voyons-nous couvents et collèges de notre province se faire un point d'honneur d'offrir à leurs élèves des bibliothèques bien fournies.

Bon nombre des écoles de la Commission scolaire de Montréal ont suivi cet exemple. Un inventaire, commencé en 1936, repris et terminé au début de 1939, a révélé que les 224 écoles catholiques de Montréal possédaient 97,828 volumes. Trente-et-une écoles toutefois n'avaient aucune bibliothèque, et une centaine ne disposaient que d'une collection insuffisante. Ces entreprises, fruits de l'initiative personnelle, manquaient d'uniformité; et l'absence d'un contrôle unique et de surveillance risquait d'empêcher ces bibliothèques de produire les résultats espérés.

Le président de la Commission, M. Victor Doré, maintenant surintendant de l'Instruction publique, caressait depuis longtemps le projet de doter les écoles soumises à la juridiction de la Commission scolaire d'une collection appropriée et d'un système adéquat de bibliothèques.

Son rêve a commencé de se réaliser lorsque la Commission a inauguré, en 1939, le Service des Bibliothèques scolaires. Depuis cette date, 51 bibliothèques, dont 40 de langue française et 11 de langue anglaise, ont été organisées ou réorganisées selon les méthodes modernes de la bibliothéconomie.

Après une étude approfondie des conditions locales et des différents systèmes de bibliothèques en usage dans les écoles, le nouveau Service a soumis au département des Études un plan que celui-ci a approuvé. Il consistait à répartir l'organisation des bibliothèques dans toutes les écoles sur une période d'un certain nombre d'années. Dès la première année, nous avons choisi 40 écoles, dont 20 fréquentées par des garçons et 20 par des filles. Chacun des districts de la Commission scolaire y était également représenté. L'an dernier, onze nouvelles écoles étaient dotées d'une bibliothèque. Dans chacune, on a établie une collection centrale, sous la surveillance d'un ou de deux instituteurs désignés par la direction de l'école, auxquels nous avons fourni toutes les instructions relatives à l'administration.

Le choix des livres, les achats, le travail de classification, de cataloguement et d'estampillage, se font par le Service des bibliothèques. Pour la classification, nous avons adopté le système décimal de Dewey. Dans l'organisation, tous les principes qui gouvernent l'administration d'une grande bibliothèque ont été respectés dans la mesure du possible.

Chaque école reçoit un catalogue sur fiches, par auteurs et par titres, et, dans les cas des biographies, par sujets. Nous conservons au bureau des Bibliothèques scolaires un double de ces catalogues, ainsi qu'un catalogue d'inventaire.

La bibliothèque de chaque école comprend un nombre de volumes proportionnel à l'inscription, à raison d'environ 1.5 livre par élève; de ce fait, les 51 bibliothèques organisées à date possèdent 30,525 volumes pour environ 18,000 élèves.

Tous les élèves de l'école, de la 5<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année inclusivement, ont accès à la bibliothèque au moins une fois par semaine, aux heures fixées par la direction de l'école. L'absence de local central et de périodes de lecture, le coût élevé des livres pour les tout jeunes enfants, l'impossibilité, par suite de la guerre, de se procurer un nombre suffisant de livres d'images, nous ont forcés, bien à regret, à exclure pour le moment les enfants de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>e</sup> année.

Pour alimenter les bibliothèques, j'ai dû faire un choix d'environ 3,000 titres de livres français et anglais convenables aux élèves. Il s'agissait de former une collection où il y aurait sans doute des ouvrages de fiction, mais où figureraient aussi des livres religieux, de vulgarisation scientifique, d'histoire, de voyages, etc. Il fallait choisir des livres susceptibles d'intéresser des lecteurs de sexes différents, dont l'âge varie de neuf à seize ans, et tenir compte du programme d'études. Tous ces livres devaient être irréprochables aux points de vue religieux et moral. Je me suis imposé comme règle de conduite d'éliminer sans merci les ouvrages composés par des auteurs dont la majorité des écrits est mauvaise ou de valeur douteuse, même quand ces ouvrages étaient jugés bons pour les enfants par Sagehomme ou par Bethléem. La guerre qui nous a empêchés d'avoir assez de livres pour les tout jeunes, a aussi rendu impossible l'importation de près de la moitié des titres choisis, livres de vulgarisation en majeure partie.

Pour le contrôle du prêt à domicile, j'ai établi un système qui se recommande par sa simplicité, sans rien perdre de la rapidité et de l'efficacité de systèmes plus complexes. Il comporte, pour chaque élève, une seule fiche qui reste toujours entre les mains du bibliothécaire. Celui-ci y inscrit le nom, l'âge, la classe et l'adresse de l'élève, le titre de l'ouvrage emprunté, la durée du prêt et la date du retour. Ce procédé permet de retracer facilement les livres prêtés, et constitue un dossier qui nous renseigne sur les lectures des écoliers.

L'examen de ces fiches nous a révélé les goûts et les préférences des élèves. Comme les enfants d'aujourd'hui diffèrent peu de ceux d'hier! Les contes de fées, les histoires du chanoine Schmid charment encore les cadets. Les aînés dévorent les récits d'aventures de Jules Verne, du capitaine Mayne-Reid, la série Aventures et Voyages. Les fillettes se délectent aux histoires de la Bibliothèque de Suzette; les grandes demoiselles donnent leur préférence à la Bibliothèque de ma Fille. Aigüperse, Delly, Maryan, de Coulomb, Alanic, qui ont charmé la jeunesse de nos sœurs et de nos épouses, bercent aujourd'hui encore les rêves de nos filles. Les biographies sont aussi en vogue chez les plus grands: vies de savants, d'explorateurs, de militaires chez les garçons; vies de femmes illustres, chez les filles.

Inutile de dire que le corps professoral a fait le plus chaleureux accueil à cette heureuse initiative. Principaux et instituteurs ont rivalisé de zèle pour en assurer le succès. Les statistiques pour l'année 1940-1941 en sont l'éloquent témoignage, comme aussi de l'intérêt suscité chez les élèves. Elles nous révèlent en effet que dans les 38 bibliothèques qui ont été en opération au cours de cet exercice, une moyenne de 8,057 ont fréquenté chaque mois la bibliothèque. Ils ont emprunté 168,470 volumes au cours des huit mois pendant lesquels les bibliothèques

sont restées ouvertes, soit une moyenne mensuelle de 2.6 livres par élève.

Ces résultats, consolants et d'un heureux présage, témoignent de l'avidité de notre jeunesse pour la lecture.

Sans doute, notre système de bibliothèques est bien éloigné encore de la perfection qu'il atteint chez nos voisins américains. Nous déplorons surtout l'absence de salles de lecture: l'insuffisance des locaux nous a forcés

dans presque toutes les écoles à loger les rayons de la bibliothèque dans les corridors ou les salles de récréation. Partant, pas de périodes de lecture à l'école et obligation de restreindre l'accès à la bibliothèque.

Malgré ces imperfections forcées, l'œuvre est commencée. Il n'y a plus qu'à la développer, aussi rapidement que possible, pour le plus grand bien des enfants de nos écoles.

## LE CINÉMA

Jean VALLERAND

**U**NE ENQUÊTE se poursuit actuellement aux États-Unis sur l'industrie du cinéma. Quelques sénateurs et quelques membres du Congrès ont accusé les compagnies cinématographiques de faire servir quelques-uns des films qu'elles produisent à des fins de propagande participationniste. Un comité d'enquête a été nommé; c'est M. Wendell Wilkie qui s'est fait le défenseur des compagnies mises en cause. Wilkie et ses collègues nient catégoriquement qu'une quelconque propagande participationniste ait été tentée par l'intermédiaire du cinéma. Même s'il était vrai, disent-ils, le fait serait parfaitement justifiable et justifié. Les avocats du diable affirment, au contraire, que l'on a vu, ces derniers temps, se multiplier les films nettement destinés à suggérer aux cinéphiles américains la nécessité de la participation active des États-Unis dans le conflit.

Les moyens de vérification nous manquent pour trancher la question. Les cinq ou six films tendancieux montrés sur des écrans montréalais ne permettent pas un jugement définitif sur la question. Il nous faudra attendre, pour édifier une opinion, que les résultats de l'enquête américaine soient publiés.

Toutefois, si l'on ne peut affirmer sans témérité les intentions participationnistes de quelques firmes cinématographiques, — ce qui serait parler sans preuves, — on peut facilement constater qu'au cours des derniers mois les écrans montréalais ont présenté plusieurs films américains tournés, sans l'ombre d'un doute, à titre de pamphlets contre l'Allemagne nazifiée. Personne ne peut nier à des compagnies faisant affaires en pays démocratique, le droit de fustiger par le cinéma les horreurs païennes du nazisme. Qu'il s'agisse ou non de propagande, que médiatement ou immédiatement les spectateurs de ces films en viennent à souhaiter que les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne, le principe sur lequel s'appuient les directeurs des films en question demeure hors d'atteinte: le film comme le livre ou le journal peut combattre une idéologie dangereuse.

Aussi l'enquête américaine ne porte-t-elle pas sur le principe lui-même, principe dont personne ne songe à mettre en doute la légitimité. Les enquêteurs cherchent à savoir si l'industrie du cinéma ne se serait pas acoquinée à une vaste entreprise qui, basant sa propagande sur un beau principe, aurait en vue des résultats plus pratiques que la simple défense des droits démocratiques.

L'enquête revêt donc un cachet d'importance considérable et, non seulement les amateurs de cinéma, mais tous ceux qu'intéresse l'évolution de notre société — et ce devrait être tout le monde — attendront avec impatience la publication des résultats de l'enquête sur l'industrie du cinéma. Ces résultats permettront par la suite de mieux diagnostiquer la signification réelle de la température guerrière de nos voisins du sud.

**LYDIA** Le grand cinéaste français Duvivier, qui nous avait déjà donné ces chefs-d'œuvre que sont *Golgotha* et *Le Carnet de Bal*, travaille désormais pour le compte d'une société cinématographique américaine. Le film *Lydia*, présenté au cours du mois dernier sur un écran montréalais, porte la marque de Duvivier. Les cinéphiles de langue française n'ont pu s'empêcher de remarquer la parenté évidente qui existe entre *Lydia* et *Le Carnet de Bal*. Comme *Le Carnet de Bal*, *Lydia* raconte l'histoire d'une femme qui, vieillie, retrouve ses anciens prétendants et analyse avec eux ce qu'a été sa vie en leur compagnie. Les caractères sont bien définis, bien tranchés, trop peut-être: on rencontre peu ou pas, dans la vie, de personnages aussi catégoriquement prototypes. Une interprétation de premier ordre, des éclairages et un découpage parfaits font de *Lydia* un film qui, pour n'être pas un chef-d'œuvre transcendant, n'en demeure pas moins de très belle qualité.

**NEW WINE** Au cinéma, Schubert a été bien souvent « magané » comme disent nos habitants. Jamais autant qu'ici. On m'a reproché vertement mon intransigeance au sujet des biographies filmées de musiciens. Elle ne m'est inspirée par aucun parti-pris: il existe une chose qui s'appelle la vérité historique et les musiciens ont droit, comme les héros de l'histoire politique, qu'on la respecte pour eux. La vie d'un homme, et les musiciens sont des hommes autant que quiconque, est chose sacrée. Si cette vie est répréhensible, qu'on ne cherche pas d'excuses: cela se doit. Mais également, que d'une vie de travail et de sacrifices, on n'aille pas faire une ridicule histoire d'amour. Il existe, dans la vie de chacun des grands artistes, assez d'événements nobles pour donner matière suffisante à tous les films. Pourquoi inventer? *New Wine* est un film mal fait. La musique de Schubert y reçoit une exécution qui en dénature complètement le sens. Une seule figure attachante: Beethoven, incarné de façon magistrale par Bassermann.

**L'HOMME QUI CHERCHE LA VÉRITÉ** Cette histoire n'est pas neuve: doutant de la vérité morale et humaine de ceux qui l'entourent, un homme simule la surdité. Il peut alors découvrir toutes les mesquineries, les mensonges et les trahisons qu'on lui cachait sous un respect feint. Tel qu'il est, ce film captive sans difficulté l'attention. Grattez un peu la surface brillante et vous ne trouverez que carton-pâte. *L'homme qui cherche la Vérité* fait partie de cette catégorie de films que l'on n'aime que parce qu'ils sont défendus par un grand artiste. Il faut aller voir *L'homme qui cherche la Vérité* parce que Raimu y tient le premier rôle. Et Raimu est un des plus grands acteurs de l'écran français.

# HORIZON INTERNATIONAL

**RUSSIE** *L'URSS ET LA RELIGION.* Le 3 octobre 1941, le père John Ryder décida d'écrire une lettre au président Roosevelt, "An open letter to the President". Le père Ryder, connu sous le nom de père Ioann, fut ordonné prêtre à Rome dans le rite byzantino-slave en 1934. Il travailla quelque temps aux *Lettres de Rome*, partit pour l'Estonie, vécut à Narva en élevant des poules et en cultivant des pommes de terre. Il vint en 1939 en Angleterre pour quêter un peu, fit des conférences retentissantes sur la Russie, puis partit pour Los Angeles, où il est curé de l'église russe de Saint-André. Il rédige une publication bilingue sous le nom de *St. Andrew's Letter*. Maigre, aux yeux noirs et brillants, le regard perdu dans l'immensité russe, une barbe flottant sur sa chasuble blanche tel un fleuve d'ébène sur un lit d'albâtre, le père Ryder a l'air d'avoir été transplanté soudainement de la Russie du xiv<sup>e</sup> siècle dans notre vie contemporaine. Mais il est un brave *Britisher* du nord de l'Angleterre, devenu russe par adoption. Sa lettre au président Roosevelt est à peu près la chose la plus sensée écrite depuis que les gens de par ici ont commencé à perdre la tête au sujet de la Russie. Voyez avec quelle liberté de moine sibérien le père Ryder s'en prend au Président :

« Pouvons-nous vous demander, M. le Président, pourquoi ces affirmations ont été faites, c'est-à-dire qu'est-ce que vous avez voulu faire accepter à l'opinion publique ? Si vous avez voulu encourager les sympathisants communistes de ce pays, votre succès a été immédiat : nous nous en sommes rendu compte en causant avec des ouvriers favorables aux soviets. Si votre but a été de faire croire aux personnes religieuses, ici et ailleurs, que donner une aide militaire et économique à l'URSS pour assurer son triomphe dans le conflit actuel ne comportait aucun danger pour la cause de la religion en Russie, nous pouvons vous assurer que vous avez entrepris une tâche encore plus difficile que la défaite du nazisme.

« C'est regrettable. Pourquoi n'avez-vous pas évité cela, soit en gardant le silence, soit en disant toute la vérité et pas seulement une partie de la vérité ? En réalité, une de vos affirmations est complètement fausse. Permettez-moi de corriger et de compléter le tableau que vous avez laissé inachevé, à notre grand scandale, après l'avoir à peine ébauché »

Et le voilà parti. Point par point, le père Ioann confronte les assertions du président Roosevelt avec la législation soviétique. Ces paroles sont imprimées au miméographe sur du méchant papier, les fautes d'impression sont innombrables, quelques-unes sont mal corrigées à la plume : mais avec quel accent cette voix sonore de pope inspiré éclate dans le steppe désert de l'opinion publique moderne. C'est courtis, car il sait que « toute autorité vient de Dieu », mais il ose dire au Président qu'il n'est qu'un laïque et qu'ici, c'est au prêtre qu'il appartient de parler :

« Cher monsieur le Président, vous avez le droit de me poser à votre tour la même question que je vous ai adressée au début de cette lettre : Pourquoi dites-vous ces choses ?

« En réponse, laissez-moi vous dire que ce n'est pas que j'aie des reproches à faire à votre politique. Hôte des États-Unis, j'estimerai commettre un manquement grave en prenant publiquement une attitude énergique par rapport à la politique de ce pays. C'est comme

ministre de religion que j'écris. Ici, je suis dans mon propre domaine. Dans ces matières, c'est le clergé qui est juge. Vous n'êtes qu'un laïque . . .

« J'écris dans l'espoir que les millions de citoyens américains et britanniques, égarés par ces affirmations maladroites que vous venez de faire, émus par le courage du peuple russe et, je l'ajoute sans hésiter, de ses chefs, à défendre la patrie attaquée, n'aillent pas gâter une bonne cause en tentant d'attribuer à ces mêmes chefs quelque chose qu'ils n'ont pas : le respect pour la religion.

« Confiant que ma voix sera entendue au-dessus des hurlements des camarades furieux, je fais ma prière pour que cette guerre mette fin à l'antireligion aussi bien en Russie qu'en Allemagne, afin que la tolérance, le bon sens et Dieu viennent présider aux conseils de la paix. »

Il était nécessaire que cela fût dit clairement. Personne n'hésite à rendre hommage à la bravoure des soldats russes, voire à l'énergie des chefs soviétiques. Ils luttent *pro focis* ; combien l'on regrette que ce ne soit point *pro aris*. L'absurdité consiste précisément à vouloir nous faire croire que les Soviets combattent pour la liberté religieuse.

Un article des plus pitoyables sur la religion en Russie vient de paraître dans *Life* du 13 octobre. La documentation photographique de Margaret Bourke-White est luxueuse, mais ne prouve rien. Elle a photographié une seule église orthodoxe, celle de l'Épiphanie (la seule, me dit-on, qui soit encore ouverte à Moscou). La foule dans la petite église est composée presque exclusivement de femmes. L'église vivante de Wedeaskij a une chapelle minuscule ; je compte quinze personnes dans l'église. La foule la plus imposante se trouve dans l'unique église protestante photographiée, dont les inscriptions murales sont rédigées en français et en allemand. Trois églises. C'est tout ! Le texte est encore plus malheureux. Les éditeurs de *Life* avaient demandé à Mgr Fulton Sheen de rédiger le commentaire de ces photographies. Le célèbre prélat américain prit sa meilleure massue et asséna un article que *Life* se refusa de publier, sinon en fragments. Son article parut dans *America* (18 octobre). J'ignore qui rédigea la prose qui parut dans *Life*. On nous dit : « What the results of the Soviet campaign against the Old Church are remains fogged in statistical controversy ». Cependant, deux pages plus loin, on nous dit que « dans l'église orthodoxe aujourd'hui il y a 4,225 églises, 37 monastères, 5,665 prêtres, 3,100 diacres et sacristains et une hiérarchie de 28 métropolitains et évêques ». Mais puisqu'il y a controverse au sujet de ces statistiques, *Life* eût dû nous dire s'il nous livrait des chiffres bolchéviques, orthodoxes, ou s'il les avait purement et simplement « composés ». Nous avons de graves raisons de rejeter ces chiffres, car les derniers monastères ont été fermés depuis longtemps. Un peu plus loin, on nous dit : « Les prêtres circulaient d'un bout à l'autre de l'Union soviétique comme cordonniers, tailleurs, aiguiseurs de couteaux . . . , des communautés de moines voyageaient en corps comme des syndicats d'agriculteurs. D'autres pénétrèrent dans l'organisation de l'Union des Athées militants et anéantirent son travail ! » Cela ne pouvait se faire qu'en cachette. *Life* veut-il nous faire croire que ces prêtres déguisés envoyaient de fidèles rapports sur leur activité à un métropolitain le quel, nous le savons de source sûre, était visité par le GPU chaque semaine ? Alors, d'où viennent les statistiques de *Life* ? Avant la révolution bolchévique,

les statistiques suivantes furent établies par le Procureur du Saint-Synode dans son rapport de 1914 pour les orthodoxes: 58 diocèses, 436 monastères d'hommes avec 10,599 moines et 8,608 candidats, 450 monastères de femmes avec 16,623 nonnes et 53,851 postulantes et novices. Il y avait 49,064 églises et 23,043 chapelles. Le clergé séculier était composé de 46,361 prêtres, 14,566 diacres et 20,964 séminaristes.

Pour l'Église catholique, *Life* déclare: "Other churches, when they are allowed to operate at all in the URSS include... Roman Catholics with 1,744." Où notre rédacteur irresponsable a-t-il pu dénicher ce 1,744? N'ayant pas les statistiques de 1914 (dès 1915 les armées allemandes envahirent ces territoires et l'on n'eut plus désormais de statistiques précises), j'emprunte à *Catholic Encyclopedia* celles de 1910. Diocèse de Mohilew: 245 paroisses, 399 prêtres; Tiraspol: 151 paroisses, 210 prêtres; Minsk: 51 paroisses, 77 prêtres; Luck-Zhitomir: 96 paroisses, 114 prêtres. La plupart des paroisses de Minsk et de Luck passèrent après la paix de Riga (1921) aux nouveaux diocèses polonais de Pinsk et de Luck. Faites l'addition: en comptant les professeurs de séminaires, les vieillards et ceux qui passèrent en Pologne, vous n'aurez tout de même pas plus que 800 prêtres. Donnez à chacun une église, et cela ne fera que 800 églises. D'où vient ce 1,744? Quand après le pacte Hitler-Staline nos communications avec l'URSS cessèrent totalement, il y avait en URSS environ 200 prêtres catholiques, tous éloignés de leur paroisse — dans des camps de concentration ou dans un exil lointain — sauf deux. Deux églises seulement, à ma connaissance, restaient encore ouvertes. Encore une fois, que veut dire ce chiffre insensé de 1,744? *Life* fait-il allusion aux églises des territoires conquis par l'URSS sur la Pologne et les pays Baltes? Dans la seule Pologne occupée par les Soviétiques, il y avait, en 1939, 3,876 paroisses, 19 évêques et 6,067 prêtres. Inutile de donner des statistiques sur la Lithuanie et les pays baltes. Où donc *Life* est-il allé prendre ce chiffre de 1,744?

Documentation photographique futile, texte bourré d'inexactitudes. Ce n'est pas la première fois que nous prenons *Life* en flagrant délit de se moquer du monde. Pour comble, ces inepties sont sandwichées entre d'éclatantes filles déshabillées. Les familles qui se respectent, — surtout celles qui ont des jeunes gens de 5 à 20 ans, — ne devraient pas laisser traîner *Life* dans leurs salons.

## HOLLANDE

**CONDAMNATION DU NATIONAL-SOCIALISME.** La Hollande est le seul pays où il soit interdit, sous peine de refus des sacrements, d'appartenir au parti national-socialiste et organisations annexes. Une législation identique fut en vigueur en Allemagne de 1931 à 1933. Quand, en 1933, Hitler donna l'assurance solennelle qu'il respecterait les droits de l'Église, cette condamnation fut levée par les évêques allemands. Depuis lors, la doctrine national-socialiste fut maintes fois condamnée. Chaque fois qu'on posa aux évêques la question précise s'il fallait refuser ou non les sacrements aux membres du parti national-socialiste, ils répondirent en renvoyant aux règles de la théologie morale sur la coopération. Les évêques hollandais condamnèrent le parti national-socialiste hollandais de Mussert avant la guerre; depuis la guerre, ils n'eurent aucune occasion de lever cette condamnation, au contraire! Les extraits de la récente Pastorale collective de l'épiscopat hollandais que nous donnons constitue un acte d'immense courage.

«Pendant longtemps nous avons gardé le silence, du moins en public, sur les nombreuses injustices que nous souffrons comme catholiques depuis quelques mois. On nous a interdit de quêter, même parmi les nôtres, pour nos institutions d'éducation et de charité; si bien que la vie de ces œuvres est menacée. On nous a enlevé notre poste émetteur de radio, bâti au prix d'innombrables sacrifices. Notre presse quotidienne catholique a été supprimée ou subit tant d'entraves qu'il est à peu près impossible de la considérer comme une presse catholique. On a diminué de 40% le traitement des religieux — auxquels tant de pères de famille désirent confier l'éducation de leurs enfants; plusieurs d'entre eux ne pourront faire face à leurs obligations; ils devront abandonner les œuvres de charité qu'ils dirigeaient. De nombreux prêtres et religieux ne pourront être directeurs d'écoles, non qu'ils manquent des qualifications exigées par la loi, mais parce qu'ils sont prêtres ou religieux. En conformité avec un décret sur les associations et institutions sans but lucratif, on a obligé quelques-uns de nos instituts à payer des taxes très élevées. La Fondation de St-Radbout, par exemple, qui maintient notre université catholique, devra verser 143,000 gulden (le gulden valant \$0.50) de sa quête annuelle. Les œuvres de jeunesse, comme les scouts, la garde juvénile et la croisade, ont été matériellement dispersées. Mais voici quelque chose que nous ne pouvons passer sous silence sans trahir notre ministère spirituel: *Non possumus non loqui!*

«Le Reichskommissar a décrété que le Conseil des Travailleurs catholiques devra suspendre son activité et qu'il sera remplacé par un commissaire revêtu de pleins pouvoirs. Ce commissaire est membre du parti national-socialiste. La mesure, en réalité, entraîne la destruction de l'Union des Travailleurs catholiques et organisations affiliées puisque celles-ci désormais ne pourront atteindre leurs buts religieux et moraux. . .

«Le dimanche 26 janvier, nous fîmes annoncer de toutes les chaires qu'il fallait refuser les sacrements «aux catholiques qui donneraient publiquement un appui notable au national-socialisme, non seulement parce que ce mouvement entrave l'Église dans l'exercice de ses devoirs essentiels, mais parce qu'il corrompt la conception chrétienne de la vie dans tous ceux qui y prennent part». Une association catholique ne peut donc être dirigée par des éléments dont l'attitude spirituelle s'oppose directement à la conception catholique et dont l'intention est de propager cette attitude dans les organisations qui dépendent d'eux. L'association dirigée par de tels éléments cesse donc d'être catholique.

«De plus, l'Union des Travailleurs catholiques a été contrainte de servir le national-socialisme; elle est devenue en fait une de ses organisations. Donc les catholiques ne peuvent plus être membres de cette union. Jusqu'aujourd'hui, il n'était pas défendu aux catholiques d'appartenir aux organisations dites associées au national-socialisme; on ne refusait pas les sacrements pour cela. Aujourd'hui, la situation a gravement empiré, au point que les membres de ces associations doivent être condamnés comme ceux du parti national-socialiste. On peut donc refuser les sacrements à quiconque continuera à appartenir aux organisations affiliées à l'Union des Travailleurs catholiques, comme elle est constituée aujourd'hui. La même chose s'applique aux membres de toutes les organisations dites associées au parti national-socialiste. . .

«Avec une énergie franchise nous élevons la voix pour protester contre cette injustice commise envers des dizaines de milliers de catholiques, qu'on prive ainsi de leurs institutions sociales. . .»

# C O R R E S P O N D A N C E

## Propagande inter-nationale

FATHER ALEXANDRE DUGRÉ'S stimulating article « Pour une propagande nationale » makes very interesting reading for English-speaking Catholics who would like to see the good qualities of the French-Canadian receive some of the publicity that the bad qualities of your worst representatives have always been given in the English press. Having ourselves lived in a religious, political and economic minority for four hundred years, we appreciate the necessity of propaganda to destroy ignorance and thus abolish prejudice. So it is in a spirit of helpfulness that I would like to suggest to you a fundamental question upon whose answer depends, in my opinion, the success or failure of your propaganda. It has to do with the fact that in the phrase "French-Canadian Catholic" there is one local element and one universal.

The question is: "Are you not in danger of stressing the less important element?" Or, we might put it this way: "Are you going to reveal yourselves as French or as Catholics?" You are quite within your rights in choosing either course, but it will make a big difference to the success of your propaganda which one you choose. You may offer the North American continent—and the world—a culture which is essentially Catholic and only accidentally French, or you may offer a culture which is essentially French and only accidentally Catholic. In one case you have twenty-one million prospective allies, in the other you stand alone.

To say that being French-Canadian and being Catholic is one and the same thing is avoiding the question instead of facing it. For the two elements are distinct and separable. You may change your name and speak English from morning to night, but as long as you remain a Catholic, you will remain ostracised from the company of our political and economic rulers. On the other hand you may remain French in name and in language, but if you join the Masons, become anti-clerical or edit *le Jour*, you will be welcomed into the inner circle with open arms.

Irish-Catholics in this province are acutely conscious of the real distinction between French and Catholic. "You do not realize", they say, "that we as Catholics suffer substantially the same economic and political disabilities as you do; that our fathers suffered a persecution from the English with which yours has no comparison; that we, too, are Catholics and heirs of a civilization every bit as Catholic as yours." If you were bent on controversy, you could argue over this; but, as a propagandist, you should accept it and turn this Catholicity to your own advantage.

Tell the world that you have a Christian culture which is French only in the fact that it has been preserved and developed by French-Canadians, and you will have every Catholic as a patient listener to your propaganda. Otherwise, it is to be feared that you will only be banging your head against the age-old stone wall of national prejudice.

J. G. SHAW

*La Direction, en publiant ces communications, n'en approuve pas nécessairement la teneur. Elle veut seulement présenter à ses lecteurs des points de vue intéressants, motivés, originaux. Seules les lettres signées sont considérées.*

## Nos techniciens agricoles

JE NE LIS PAS les RELATIONS, je les dévore. Pour une fois je trouve une revue qui traite des sujets qui m'intéressent, qui discute des réformes éducationnelles, sociales, économiques d'une manière constructive.

Ce qui m'empêche de souligner certains articles, c'est que j'aurais l'air de faire des compliments à un ami plutôt qu'à l'auteur du « problème des doubleurs ».

Depuis que j'ai fréquenté les institutions étrangères à la province ou au pays, depuis que je suis en contact avec les cultivateurs (jeunes et vieux), depuis que j'ai travaillé avec les jeunes naturalistes, depuis que je suis au milieu d'employés civils ayant fait des études commerciales, classiques ou techniques différentes, depuis surtout que j'ai des enfants d'âge scolaire, depuis enfin que j'écoute, regarde et pense (sans prétention!), la question enseignement m'a toujours intéressé.

Les RELATIONS énumèrent les fautes dont j'ai souffert; elles expliquent certains points d'interrogation, elles montrent le mal et surtout donnent des remèdes. Tout ça, sans démolir, sans écraser personne, tout ça avec franchise, sans crainte et sans faiblesse.

Notre enseignement technique agricole présente à lui seul tous les avantages et les inconvénients des autres enseignements; il se double des difficultés inhérentes à l'illogisme de notre situation. Pense un peu qu'avec moins de trois millions d'habitants, avec un maximum de 150,000 cultivateurs, nous avons dans la province trois écoles supérieures d'agriculture. Ce n'est pas tout: nos deux écoles françaises épousent toutes les luttes qui existent entre nos deux universités; nos deux écoles unissent les ambitions politiques, économiques, scientifiques, personnelles de leur vingt-cinq ans d'existence à toutes les ambitions du fonctionnarisme, des associations professionnelles, etc.

On n'étudie pas un programme d'enseignement en vue des besoins de l'agronome et du cultivateur uniquement, mais aussi en vue de l'existence, du succès financier et des ambitions de l'école.

Certes ce n'est pas écrit, ça se nie, mais en fait c'est ça. Parle d'enseignement supérieur et tu risques infailliblement de te heurter à une question d'école d'abord, à une question de préjugé ensuite . . .

Prend le cas concret d'un jeune Québécois. Il a fait ses études élémentaires dans sa paroisse:

Entré à l'école à sept ans, il se rend en septième année. À quatorze ans, il entre au collège classique: il en sort B.A., huit ans après. À vingt-deux ans, il entre à Sainte-Anne-de-la-Pocatière; il en sort avec un B.S.A. À vingt-six ans, il va au Macdonald College pour des études supérieures; il le quitte M.Sc. après deux ans. À vingt-huit ans, il se rend à Cornell, N.Y. et en revient deux ans après avec un Ph.D. Il a trente ans; son compatriote anglais, lui, a vingt-quatre ans.

Mon bonhomme n'a jamais doublé de classe; *chanceux*, il a pris ses degrés supérieurs dans le minimum de temps. À trente ans, il veut travailler dans la province. Il sera bien *chanceux* s'il « frappe une job » à \$1,600 par année; encore plus *chanceux* s'il est capable de faire un travail où ses études lui serviront!

AGRONOME

# LIVRES RÉCENTS

Marcel-M. DESMARAIS, O.P: *Catholiques d'Aujourd'hui*. Radio-Causeries. Préface par le T. R. P. M.-A. Lamarche, O.P.—Ottawa, Éditions du Lévrier, 1941. 229 p., 19 cm., \$1.

DEUX GROUPEs de radio-causeries nous sont ici présentés, l'un plus logiquement lié sur la vie chrétienne de toujours et d'aujourd'hui, vie de grâce et d'amour, l'autre constitué de pièces d'inégale importance sur la souffrance, la mort, la Vierge et les dons du Saint-Esprit. L'unité de ce recueil de méditations ne vient pas tant du sujet vaste et complexe que du souci d'adaptation actuelle, du ton agréablement populaire et d'une doctrine ferme malgré sa souplesse de présentation.

La manière radiophonique du Père D. se précise et s'améliore avec cette deuxième année de causeries. Mais si les auditeurs y ont gagné sûrement, les lecteurs regretteront peut-être que l'originalité première perde un peu de son mordant et que la teinte de poésie s'efface . . .

L'essentiel, pourtant, c'est que le message chrétien parvienne à plus d'âmes dans sa pureté. Ce livre y contribuera, parce que, tout en exposant le dogme de la grâce avec une lumineuse simplicité, il aborde franchement les problèmes quotidiens. Le secret des solutions non formalistes proposées, de cette sagesse tranquille qui charme me paraît résider dans la *compréhension* intelligente et sympathique de la vie.

Jacques COUSINEAU

Marie-Antoine Roy, O.F.M: *Quand Dieu invite* — Québec, *L'Action catholique*, 1941, 120 p., \$0.45.

DE BELLE PRÉSENTATION et de lecture facile, le volume est dédié aux jeunes filles à qui il s'adresse d'abord. C'est peut-être pour les directeurs et les religieuses qu'il réserve le meilleur de ses conseils. L'auteur se rappelle, et à bon droit, que pour beaucoup de jeunes filles élevées chrétiennement et un peu généreuses les motifs qui militent en faveur de la vie religieuse sont au maximum, tandis que les difficultés ne sont pas assez aperçues. D'où certain danger que beaucoup d'âmes blanches cherchent à continuer dans un noviciat leur vie de bonne pensionnaire. C'est un danger réel contre lequel l'auteur met en garde les jeunes filles elles-mêmes et les « capitaines de recrutement » des communautés religieuses.

Les positions sont nettement établies: la grâce de la vocation est la grâce que Dieu fait de *pouvoir* être religieuse et de le *vouloir*. Pour le pouvoir, la jeune fille devra « n'être retenue par aucun empêchement légitime, être mue par une intention droite et être capable d'en soutenir les obligations » (Code de Droit canonique, c. 538). Pour le vouloir, elle devra s'être entraînée à la générosité, car l'acceptation d'une vocation possible est une question d'amour de Dieu.

Nous devons savoir gré au P. Roy de faire très haut l'idéal religieux, de détruire le préjugé que la vie religieuse est pour les âmes en peine de sentimentalité et d'enlever le goût aux recruteurs ou recruteuses trop intéressés de peupler les noviciats de jeunes filles tout simplement bonnes.

*Le Messager canadien*

Jean LARAMÉE

Les Réformes de l'Enseignement primaire. Rapport de l'enquête de l'Alliance catholique des professeurs de Montréal. Rédigé par Joseph Pagé.—Montréal, 3700, avenue Calixa-Lavallée, 1941. 63 p., 22.5 cm.

CETTE ENQUÊTE sur les réformes de l'enseignement primaire réjouit tous ceux qui s'intéressent à l'éducation, car elle met en lumière la belle mentalité de notre personnel laïc scolaire. Les dirigeants de l'Alliance ont pris là une initiative heureuse et hardie et le fait que 60% de ses membres ont répondu au questionnaire envoyé me paraît, l'indice d'un éveil des esprits.

Les questions ont été réparties sous quatre chefs: organisation scolaire, organisation disciplinaire, programme et manuels. Elles répondent bien aux préoccupations actuelles, sinon aux exigences qu'imposerait une éducation intégrale. L'attention s'est plutôt concentrée sur les cadres et institutions.

Le questionnaire lui-même forme toutefois un ensemble bien composé. On pourrait lui reprocher d'un point de vue scientifique une rédaction trop suggestive; on devine d'emblée dans quel sens il faut répondre oui ou non, à deux ou trois exceptions près, et la régulière unanimité des réponses (de 90 à 100%) montre bien la justesse de cette remarque. La valeur documentaire de l'enquête n'en est pas infirmée, mais déplacée; elle nous fait connaître les positions du Comité de Régie de l'Alliance, d'une élite déterminée dans le professorat laïc, positions auxquelles s'est plus que moins ralliée la masse, dans la mesure évidemment où un oui et un non permettent de reconnaître une adhésion intellectuelle précise. Résultat précieux quand même.

En marge des intéressantes conclusions mêmes, telles que développées par le rapporteur, il y aurait eu beaucoup de commentaires à faire; commentaires nuancés de restrictions sur la classe d'orientation, qui fit faillite en France, sur « l'instruction obligatoire, seul remède » à la situation actuelle, sur l'uniformité du programme dans les premières années du cours primaire tant à la ville qu'à la campagne, sur l'opportunité de se modeler sur les High Schools et d'adopter le plan de coordination de notre système scolaire tel que mis en appendice, mais sur le reste plutôt fort sympathiques, car les réformes ici proposées s'imposent et s'imposent dans l'ensemble.

L'Alliance aura fait sa bonne part par cette enquête solide et attachante.

Jacques COUSINEAU

Au service de l'Agriculture. — Montréal, la Corporation des Agronomes du Québec, 3445, rue Papineau, 1941. 164 p., 18.3 cm.

FAUT-IL S'ÉTONNER que les cultivateurs canadiens-français soient en général moins avancés en culture et en élevage que les cultivateurs canadiens-anglais? Les pionniers anglais et écossais qui se sont établis au Canada ont eu l'avantage d'arriver ici à une époque où la science de l'agriculture et particulièrement celle de l'élevage étaient déjà fort avancées dans leur pays d'origine. Les colons français, au contraire, émigrèrent au Canada au xvii<sup>e</sup> siècle, alors que les méthodes de culture et d'élevage n'avaient pas encore été perfectionnées par l'expérience scientifique. Obligés de se tailler un domaine dans un pays nouveau, en maniant le fusil autant que la hache et la charrue, ils n'eurent guère le loisir de perfectionner les méthodes primitives qu'ils avaient apportées de la vieille France. Après la conquête, les mêmes méthodes se sont transmises de père en fils. Pendant un siècle et demi, nos cultivateurs n'ont eu ni techniciens agricoles ni écoles d'agriculture. Ceux qui voulaient acquérir quelques notions scientifiques en agriculture étaient obligés d'avoir recours à des ouvrages écrits pour d'autres pays où les conditions de sol et de climat ne sont pas les nôtres. Ce qui est étonnant, c'est que, dans de pareilles conditions, les cultivateurs canadiens-français aient réussi à vivre, à étendre leur domaine et à faire reculer même leurs concurrents anglais plus favorisés.

Mais depuis une génération, il s'est opéré dans le Québec un changement qui a déclenché une ère de perfectionnement rapide dans nos méthodes de culture. Nous avons aujourd'hui deux écoles supérieures d'agriculture où se forme une armée de techniciens agricoles. Nos agriculteurs peuvent s'instruire à fond de leur métier en consultant des ouvrages agricoles de chez nous — manuels d'agriculture, brochures diverses, publiées par les spécialistes de chez nous et adaptées

à nos conditions particulières. L'agronomie est devenue chez nous une profession qui, depuis deux ans, possède son association professionnelle: *La Corporation des agronomes du Québec*.

En lisant cette brochure substantielle qui groupe d'excellents résumés sur la doctrine agronomique, la classification et la mise en valeur des sols, les différentes cultures et élevages, et sur les sciences et problèmes qui leur sont connexes, l'on se rendra compte des services importants déjà rendus par les techniciens agricoles à l'agriculture québécoise.

U.C.C.

Léon LEBEL

Sumner H. SLICHTER: *Union Policies and Industrial Management*. — Washington, D.C. The Brookings Institution, 1941, 597 p., \$3.50.

**VOICI UN LIVRE** qui ne fait pas grand bruit même aux États-Unis, mais dont la valeur sera inappréciable pour les syndicats ouvriers; le professeur de Relations industrielles à Harvard y a résumé plus de vingt années de recherches, étudiant avec pénétration et profondeur dans la convention collective la détermination des conditions de travail plus que la fixation des salaires.

Le volume se divise en deux sections. La première envisage la réglementation professionnelle, ses effets économiques sur l'industrie et la main-d'œuvre; on y examine: 1) les règlements d'apprentissage; 2) les statuts de l'atelier fermé; 3) le problème des renvois; 4) le problème de l'ancienneté et ses effets économiques sur le rendement de l'ouvrier et de l'industrie; 5) le stimulant au travail; 6) les changements technologiques et l'attitude des syndicats; 7) la politique ouvrière des salaires; 8) enfin le problème du travail à la pièce. Dans sa deuxième section, l'A. fait l'application de ces directives aux diverses industries en concurrence, met en contraste la situation des industries syndiquées et non syndiquées, et souligne l'effort des unions à vaincre les effets de la concurrence sur le marché du travail. La thèse s'appuie sur quatre expériences américaines dans l'industrie de la robe, du textile, du transport ferroviaire et du vêtement.

En conclusion, le professeur Slichter insiste sur la nécessité d'assouplir les conventions collectives: les syndicats, avant de prendre une décision, doivent tenir compte de l'élasticité de la demande de main-d'œuvre pour une période de courte durée; autrement, une décision basée sur une illusion d'optique peut causer beaucoup de dommage à l'insu de l'ouvrier. De plus, la réglementation professionnelle doit se plier rapidement aux conditions économiques de l'industrie; il importe aux chefs ouvriers, même aux chefs d'un syndicat local, d'avoir une connaissance sûre de la situation du marché, de la production et de l'embauchage.

Ce n'est pas un livre de vulgarisation mais tous les sociologues ou économistes intéressés au problème ouvrier le liront avec beaucoup d'intérêt. Son mérite est d'analyser dans la réalité les conséquences économiques des directives ouvrières. En fait, la première partie repose sur une étude de 250 contrats collectifs de la période 1923-29 et de 400 contrats de la période 1933-39. Cette comparaison de deux périodes si différentes au point de vue économique assure au jugement précision et solidité.

Au Canada, ce terrain est à peine exploré dans le domaine des relations industrielles. Espérons que d'autres études de ce genre surgiront au contact d'un économiste aussi averti que ce maître incontesté de Harvard.

Emile BOUVIER

Lilian BARKER: *The Quints have a Family*. New York, Sheed & Ward, 199 p., 20 cm.

**CETTE BIOGRAPHIE** de la mère des jumelles Dionne se recommande pour les multiples détails qu'elle fournit sur la vie de M. et de Mme Dionne, sur leurs familles et sur l'histoire des Jumelles. L'auteur se montre sympathique à la cause des parents Dionne et montre sous son vrai jour le

● *Un livre nouveau*

## MADAME BRAULT

UNE MYSTIQUE CANADIENNE

par l'abbé Louis Bouhier, p.s.s.

Prix franco \$1.35

C'est une édition BEAUCHEMIN

La question nationale au Canada français  
est d'abord une question économique !

Lisez donc

## L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Elle vous tiendra au courant des principes et des faits économiques indispensables à la compréhension de nos problèmes.

La livraison d'octobre contient :

- des articles sur les combustibles et la force motrice dans Québec, les finances de guerre canadienne et le Canada au cabinet impérial de guerre (1917);
- des commentaires sur le coût de la vie et la guerre;
- une revue des revues sur la hausse des produits agricoles;
- des analyses de nombreux ouvrages; une liste classifiée d'ouvrages économiques et sociaux;

On s'abonne à

**L'École des Hautes Études Commerciales**

535, avenue Viger

Abonnement : \$3

En vente dans les librairies : l'exemplaire : 35 cents

Vient de paraître

**Études littéraires**, par l'abbé Maurois. Un volume in-12 de 246 pages. Prix \$1.50, (franco \$1.60)

**Les grandes amitiés**, par Raïssa Maritain. Un volume in-12 de 287 pages. Illustré. Prix \$1.50, (franco \$1.60)

**La guerre, cette révolution**, par J.-V. Ducattillon, O.P. Un volume in-12 de 292 pages. Prix \$1.50, (franco \$1.60)

**GRANGER FRÈRES, Limitée**

54 ouest, Notre-Dame, Montréal

Case Postale 909

LA 2171

point de vue catholique et français, que bien peu de journalistes ont su comprendre.

C'est un reportage de haut style, vivant, qui rapporte simplement les confidences faites par les personnes de ce drame qu'est la naissance et la vie des Quintuplées. On doit signaler aux chercheurs les chapitres qui parlent des parents de M. et de Mme Dionne; aux amateurs de romanesque, celui qui fait le récit des fréquentations et du mariage entre Oliva Dionne et Elzire Legros; à ceux qui veulent approfondir l'âme des parents Dionne et de leurs cinq fillettes, les deux chapitres intitulés "The Great Event", et "No Substitute for a Mother".

Livre émouvant qui renseigne et fait du bien.

*Le Messager canadien*

Émile GERVAIS

Robert RUMILLY: *Histoire de la Province de Québec*. Tome VI. Les « Nationaux ». — Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1941. 346 p., 20 cm., \$1.

CE DERNIER VOLUME de M. Rumilly nous conduit, à travers notre histoire politique, de la nomination du curé Labelle au poste de sous-ministre de la colonisation en 1888. jusqu'à l'écrasement de Mercier aux élections de mars 1892. Comme la défaite du chef national marque un cran, nos regards s'arrêtent en terminant sur l'état de la province à cette époque.

La politique colonisatrice et ferroviaire de Mercier, avec le concours de son sous-ministre géant; le règlement de la question des biens des Jésuites et ses remous violents dans les milieux orangistes; la fusion de la faculté médicale montréalaise de Laval avec l'École Victoria et son corollaire, l'autonomie grandissante du groupe universitaire de Mont-

réal; le problème difficile de l'intervention gouvernementale dans les asiles d'aliénés; tout au long du volume, le maintien souvent laborieux et toujours attaqué de l'alliance nationale, la profonde inimitié réciproque entre sir John A. MacDonald et Mercier, et l'appui nuancé de Laurier au chef du parti national; enfin les scandales de la politique, l'un bleu à Ottawa, l'affaire McGreevy, qui amène la démission de sir Hector Langevin, et l'un rouge à Québec, celui de la Baie-des-Chaleurs, qui provoque la chute de Mercier, autant de questions abordées et d'événements racontés de façon à piquer l'intérêt.

La grande facilité de plume de M. Rumilly et son remarquable talent anecdotique, son abus de la première et l'emploi du second au point de défigurer l'histoire en la réduisant à une chronique surtout politique, ont plus d'une fois reçu leur juste part de louanges et de reproches. Pour l'instant, le lecteur attentif qui retrouve dans les *Nationaux* environ cent quarante pages de *Mercier* (1936), considérablement développées, il est vrai, mais pratiquement indemnes de retouches, comprend un peu pourquoi l'*Histoire de la Province de Québec* fut une besogne si prestement exécutée. Les vingt-cinq dernières pages du livre: coup d'œil sur l'état démographique, industriel, même littéraire et artistique de la province à la chute de Mercier, paraissent les meilleures. Nous les trouvons ressemblantes à la véritable histoire et semées de judicieuses réflexions.

M. Rumilly aime beaucoup le Canada français, son activité littéraire le prouve. Et le Canada français, courtois et généreux envers ses hôtes, a su lui monnayer sa reconnaissance; jamais trop pressé, même dans cette Amérique trépidante, il lui accorderait volontiers le temps de faire de la « belle ouvrage ».

*L'Immaculée-Conception*

Gérard HÉBERT

## 5,000 ABONNÉS pour JANVIER 1942

### GRANDE CAMPAGNE D'ABONNEMENTS

● Après dix mois seulement de publication,  
RELATIONS compte déjà plus de 3,500 abonnés

*Le secret de ce SUCCÈS ?*

RELATIONS présente

L'ACTUALITÉ:

des articles sur l'assurance-maladie, l'étatisation de la Beauharnois, la grève d'Arvida, la canalisation du Saint-Laurent, l'instruction obligatoire, nos problèmes d'enseignement, l'incident du Jardin botanique, etc.

SAISIE:

information large, doctrine sûre, franchise, courage.

SUR LE VIF:

articles courts, alertes, format commode, présentation neuve.

Vous êtes content? Pourquoi ne feriez-vous pas profiter vos amis et leurs familles de votre découverte?

Vous leur donnerez comme cadeau pour 1942  
UN ABONNEMENT À RELATIONS

12 numéros, 12 rappels de votre amitié

●  
Conditions spéciales pour nos abonnés  
jusqu'au 30 janvier 1942

Votre abonnement (ou réabonnement) \$2.00  
Tout abonnement nouveau \$1.50

L'index de 1941 — index d'auteurs, de matières et de livres recensés — sera envoyé GRATUITEMENT au cours du mois de janvier à ceux qui en feront la demande.

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE  
MONTRÉAL

RELATIONS  
REVUE DU MOIS

1961, RUE RACHEL EST  
Tél.: FRontenac 1189

● SI VOUS VOULEZ FAIRE UN  
PLACEMENT DE PREMIER ORDRE,

*NOUS SUGGÉRONS :*

		TAUX	ÉCHÉANCE	PRIX
\$25,000.00	COLLEGE APOSTOLIQUE de ST-ALEXANDRE de la GATINEAU (PERES DU SAINT-ESPRIT)	4%	1942 à 1956	100.
\$25,000.00	Soeurs SERVANTES de NOTRE-DAME, REINE du CLERGE .....	4%	1942 à 1951	100.
\$ 5,000.00	Commission des ECOLES SEPARÉES D'OTTAWA..... (ECOLES CATHOLIQUES)	5%	15 août 1963	102.
\$15,000.00	Syndics de STE-GERMAINE, diocèse de GASPE.....	4%	1er oct. 1951	100.
\$25,000.00	Dominion du Canada.....	3%	1er oct. 1952	99.50
\$25,000.00	Province de Québec.....	4%	15 nov. 1952	102.

## CRÉDIT INTERPROVINCIAL, Limitée

10 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

BE. 2614

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-Louis LÉVESQUE,  
président

J.-A. BOIVIN, N.P.,  
vice-président

J.-Georges DUBÉ

V. FAVREAU,  
secrétaire

## LE SUN TRUST LIMITÉE

### Conseil d'administration

Arthur Vallée, C.R., président  
Joseph Simard, vice-président  
Albert Hudon, vice-président  
Jules-A. Brillant, vice-président  
Charles Delagrave, N.P., M.P.P.  
Marius Dufresne  
Hon. Wilfrid Gagnon  
Col. Hon. Raoul Grothé, C.L.  
J.-Edouard Labelle, C.R.  
Hon. Lucien Moraud, C.R.,  
Sénateur  
Hon. Georges Parent, C.R.,  
Sénateur  
Eugène Poirier, N.P.

### Direction

Hervé Prévost, dir. général  
Gérard Favreau, secrétaire  
H.-E. Oulmet, trésorier

Garde de valeurs



Exécutions  
testamentaires



Fiducies



Administration de  
propriétés



Vente d'immeubles



Dépôts à intérêts



Coffrets de sûreté

*Avec les compliments*

*de la maison*

## MONGEAU & ROBERT

CIE LTÉE



**Charbon — Huile à chauffage**



Siège social  
10 ouest, rue St-Jacques  
MONTRÉAL

Succursale  
132, rue St-Pierre  
QUÉBEC

1600 est, rue Marie-Anne - - Montréal

COMPAGNIE D'ASSURANCE  
SUR LA VIE

# La Saubegarde

Siège Social  
Montréal

Contrats-vie sous toutes les formes — protection  
familiale — invalidité — double indemnité — pen-  
sions avec ou sans assurance — double protection  
— prime unique — rentes viagères, etc.

206, rue DU PONT

Tél. 4-4641

LA CIE  
**F. X. DROLET**  
QUEBEC

### FABRICANTS D'ASCENSEURS

Ateliers de Mécanique Générale et Fonderie  
ACIER, FONTE, CUIVRE et ALUMINIUM  
Ascenseurs Modernes à Passagers et à Marchandises,  
Armoires-Montantes, Monte-Charge, etc.

Toute réparation mécanique

SPECIALITÉS: Pompes, Compresseurs, Engrenages,  
Bornes-Fontaines, etc., etc.

SOUDEURE électrique et autogène.

### IL FAUT LIRE

le numéro d'octobre de

## « ENSEMBLE ! »

entièrement consacré à

### L'ASSURANCE ET LES MUTUELLES

vous y verrez pourquoi

“un peuple comme le nôtre ne saurait se désintéresser  
plus longtemps du sort de son propre argent”.

Prix l'exemplaire : 15c. Abonnement : \$1.00.

“Ensemble !”, C.P. 186,

Québec



## ATTENTION AUX DÉTAILS

Aucun détail dans la confection des vêtements  
**FASHION-CRAFT** n'est trop petit pour mériter la  
plus grande attention.

Une coupe parfaite et un matériel choisi jouent  
un rôle dominant dans la fabrication des vête-  
ments **FASHION-CRAFT**, c'est pour cette raison  
que les gens bien mis adoptent les vêtements  
**FASHION-CRAFT**.

Quartiers généraux pour vêtements  
**FASHION-CRAFT**

*Lechasseur, limitée*

974 Ste-Catherine O.

281 Ste-Catherine E.

276 St-Jacques

Achète BIEN

qui achète

chez

**Dupuis Frères**  
LIMITÉE

Nous vous invitons  
à venir vérifier le  
bien-fondé de cette  
devise lorsque vous  
aurez des achats  
à faire.